VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 21 AVRIL 1914 NUMERO 49

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

O LOGIQUE!

Le "All Western Catholic Banquet" a eu lieu la semaine dernière. L'ordre des "santés" où celle du Pape primait celle du Roi a provoqué un accès de bile dans le camp des bigots du protestantisme. Il s'est épandu dans les colonnes de la *Tribune* de jeudi dernier. Vase de prédilection pour ce pus.

* * *

La plupart des opinions recueillies par la *Tribune* sont d'un puissant cocasse. Si ce n'était qu'elles traduisent aussi une déplorable mentalité et un hypocrite fanatisme, elles ne vaudraient d'être rapporter que dans un sottisier.

"Le Pape est un étranger, il n'a rien à faire avec notre pays... Ce procédé des catholiques est des plus extraordinaires... L'ordre des "santés" indiquent la somme de loyalisme au maître de l'empire... La présence du maire à un tel banquet serait du déloyalisme au Roi..."

C'est la note générale, sonnée par tous les protestataires.

* * *

Loyalisme d'hier et loyalisme d'aujourd'hui! Quelles rapides mutations nous expérimentons dans notre pauvre pays!

Les mêmes voix qui protestaient contre la préséance accordée par les catholiques à la plus haute autorité des temps clamaient, il y a une quinzaine, la gloire et l'héroïsme des sujets protestants anglais de l'Ulster s'apprêtant à lever l'étendard de la révolte contre le Roi. Les mains qui aujourd'hui pointent menaçantes et frémissantes d'indignation le déloyalisme des catholiques applaudissaient frénétiquement l'évangile de la désertion militaire, prêchée au Trinity Hall, par un officier de la loyale milice canadienne.

Dans le trésor de la rébellion en Ulster sonnent des écus venus du gousset de nos farouches loyalistes. Si la guerre civile éclate, des balles, achetées de l'or de nos loyalistes, iront frapper les troupes du Roi.

Qu'importe! Vive le roi! A bas les déloyaux catholiques!

Logique! Logique! Quels durs quarts d'heure tu passes dans les mains de ces loyalistes raffinés, suraffinés.

LA SITUATION

Les Cloches, organe du diocèse, ont publié l'article suivant sur la question scolaire. Nous le reproduisons à la demande de leur directeur.

Le 10 novembre dernier, M. T.-C. Norris, chef du parti libéral manitobain, prononça à Winnipeg devant l'Association libérale de la ville un discours programme, dont le *Free Press* du lendemain publia le texte. Nous primes note des déclarations, relatives à la question scolaire, contenues dans ce discours et nous citâmes le texte anglais dans lequel l'orateur avait résumé la politique de son parti. (Cf. *Les Cloches*, 1er décembre, p. 477). L'on n'a pas oublié l'impression de malaise et de mécontentement que produisit ce discours chez les Catholiques de la province, et l'on peut relire dans les journaux catholiques de Winnipeg, notamment dans la *Northwest Review*, 15 et 22 novembre, et *La Liberté*, 18 et 25 novembre, les commentaires qu'il provoqua.

Pour atténuer l'effet de ce premier discours, les libéraux de langue française tinrent à Winnipeg le 24 mars une assemblée à laquelle assista M. Norris. Ayant voté une série de résolutions sur l'enseignement bilingue, sur les restrictions à apporter à la politique de l'instruction obligatoire, sur le manque de sympathie de la presse libérale anglaise à l'endroit des Canadiens-français, ils les soumirent au chef libéral qui prononça un discours dans lequel il les passa en revue et s'efforça d'expliquer qu'elles n'étaient pas en désaccord avec le programme de son parti. Ces résolutions affirment des droits sacrés en termes clairs et énergiques et constituent un bel hommage aux revendications catholiques et françaises. Seulement les déclarations de M. Norris, quelque bienveillantes qu'il ait tâché de les faire, ne sont pas aussi satisfaisantes. Il proteste qu'il a repoussé la proposition qu'il lui a été faite d'en revenir au régime de 1890 et il déclare qu'il veut s'en tenir au soi-disant règlement Laurier-Greenway conclu en 1896 et devenu loi en 1897. Que veut-il dire en réalité? Sans le *modus vivendi* établi depuis par le gouvernement Roblin, ce prétendu règlement ne signifierait pour nous que peu de chose. M. Norris fait grand état du mot *écoles nationales*, mais il en rétrécit le sens. Nous voulons, nous aussi, des *écoles nationales* capables de former de vrais patriotes dans une atmosphère religieuse, car la religion est la pierre fondamentale de la société et du patriotisme.

Sur la question bilingue, le chef libéral a posé une importante restriction. Nous citons ses paroles d'après le *Free Press*: "I propose that we make it imperative that the English language should be taught in every school, and that every teacher be thoroughly qualified to teach the English language, no matter what his religion or nationality. If he also speaks French or German or Ruthenian, all the better, but he must be well qualified to teach English."

Pressé de plus près sur ce point, M. Norris répondit, au sujet du français, qu'il devait être sur le même pied que l'anglais à l'école. Evidemment, cette admission forcée n'était que pure diplomatie. Sa véritable pensée est dans la citation que nous venons de faire, comme le prouve la résolution adoptée trois jours plus tard à l'assemblée plénière réunie pour arrêter définitivement le programme du parti: "*To make the adequate teaching of English obligatory in all public schools.* Quant à l'enseignement du français ou des autres langues, il n'en est même pas fait mention. Comme on le voit, le programme libéral n'est pas rassurant pour l'enseignement bilingue. Le passé du parti est bien sombre et les déclarations présentes de son chef ne sont rien moins que suspectes. M. Norris va-t-il exiger pour les diplômes de nos maitres et maitresses un ensemble de qualifications au sujet de l'anglais qui fermeront la porte de nos écoles à une partie du personnel enseignant actuel? C'est la conséquence logique de sa déclaration. Le français et les autres langues n'ont qu'une importance secondaire à ses yeux et il semble prêt à en faire le sacrifice complet au profit de l'anglais. Nous avons toutes les objections du monde à une telle politique. Pour les écoles primaires, pas n'est besoin d'une connaissance approfondie de l'anglais, (*that every teacher be thoroughly qualified to teach the English language*). M. Norris peut être assuré que nous avons autant à coeur que lui l'enseignement de l'anglais, mais qu'il sache aussi que nous tenons tout autant au français. Gare aux politiciens qui tenteront de restreindre ce que nous avons reconquis à la pointe de l'épée depuis l'acte aussi brutal qu'inconstitutionnel de 1890!

Au reste, nous nous inscrivons en faux contre le préambule du programme du parti libéral qui sert de base à cette politique de l'anglais à outrance, lequel se lit comme suit: "In many of our schools the children are not being taught to speak the English language." C'est une fausseté cent fois réfutée, mais imperturbablement répétée par le *Free Press* et les politiciens intéressés à l'exploiter pour attiser le fanatisme anglais. Les libéraux voudraient-ils introduire au Manitoba les fameux règlements no 17 de l'Ontario et décréter que l'anglais sera la seule langue de communication entre maîtres et élèves dans nos écoles bilingues? Est-ce que M. Norris avait en vue lorsque le 10 novembre dernier, il parlait de refondre, si besoin, notre législation scolaire pour donner à tous les enfants du Manitoba la connaissance de l'anglais qu'il rêve pour eux? "If it involves the recasting of the law as it stands, this will be done." Il ne clamait pas alors si haut son respect pour l'arrangement Laurier-Greenway. Il disait même que si en 1897 on avait pu prévoir les circonstances actuelles, on aurait rédigé autrement la clause de l'enseignement bilingue.

L'article concernant l'Université d'Etat neutre, que M. Norris avait dressé en cheval de bataille dans son discours de novembre dernier et qu'il a singulièrement modifier en prétendant l'expliquer devant l'assemblée française, n'a pas été inséré au programme définitif, mais faudrait-il être naïf pour voir en cet omission autre chose qu'une manoeuvre politique.

Quant aux écoles séparées, M. Norris n'a pas hésité à déclarer qu'il ne pouvait les promettre en aucune façon et il a répondu d'une manière évasive à la question qui lui fut faite de dire s'il entendait faire quelque chose pour soulager les Catholiques de Winnipeg et des centres mixtes de l'injuste et odieux fardeau de la double taxe scolaire. Le rappel des amendements Coldwell, inscrit à son programme, indique clairement qu'il n'y a rien à espérer de lui à ce sujet.

Comme on peut le constater, il y aurait un long chapitre à écrire pour montrer toutes les variations, voire même les contradictions de M. Norris depuis son fameux discours programme du 10 novembre.

* * *

La dernière résolution votée par l'assemblée des libéraux français, bien que d'une haute inspiration et contenant le fier engagement d'appuyer n'importe quel parti qui inscrira à son programme la restauration complète de nos droits violés en 1890, ne rend pas justice au gouvernement Roblin. Sans doute, ce gouvernement n'a pas rétabli les écoles séparées et il n'a pas fait tout ce que nous étions en droit d'attendre de lui, surtout depuis l'annexion du Keewatin au Manitoba, mais il a défendu les collèges contre leur absorption par une Université d'Etat, il a donné aux Catholiques des centres catholiques des écoles ressemblant au moins de fait à celles de la Saskatchewan,—ce qui est un progrès sans être tout-à-droit—, et il a protégé les Catholiques des centres mixtes contre l'instruction obligatoire en vertu de laquelle, faute de place suffisante dans nos écoles libres, ils auraient été forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles neutres. Si les amendements Coldwell demeurent impuissants à délivrer les Catholiques des centres mixtes de la double taxe, il faudra recourir à une législation plus efficace. C'est ce que tous doivent s'efforcer d'assurer par leur vote libre.

Nous terminerons en ajoutant un mot à l'adresse du *Free Press*, l'organe attitré du parti libéral. On connaît la campagne perfide qu'il mène depuis de longues années contre tout ce qui est catholique et français et particulièrement contre nos écoles. Et M. Norris, le chef du parti libéral, a mauvaise grâce de déclarer qu'il est incapable de lui imposer silence, parce qu'il n'y possède pas d'intérêt financier. Cette excuse, de la part du chef d'un parti, est inacceptable. Tant qu'il en sera ainsi, ce journal continuera à unir les Catholiques contre le parti dont il défend les principes et le programme. Pour arriver au règlement de la question scolaire, il faut un groupe d'hommes désintéressés et capables de s'élever à des hauteurs sereines où l'on voit avant tout la justice, le bien et la paix du pays. C'est tout le contraire de ce que fait le *Free Press*. Qu'il prêche la paix et la justice, et il trouvera de l'écho chez les Catholiques et chez tous les gens bien pensants.

CETTE FEMME.....

C'est entendu: Mme Caillaux est absoute par le R. P. Thalamas! L'homme qui insulta la sainte Pucelle exalte la bacchante ensanglantée. Il est logique avec lui-même: le blasphème contre l'héroïsme se conclut naturellement par l'apologie de l'assassinat.

Il est donc écrit que ce régime ne nous refusera rien sinon des motifs de fierté. Thiers avait prédit qu'il finirait dans la boue. Il n'avait point prévu qu'il y aurait du sang mêlé à cette boue et qu'un législateur se lèverait pour dire à la mégère rouge: "Vous en avez tué un, bravo!"

Si bien habitué que l'on soit sous la troisième République à ces visions chroniques, régulières, de la bête humaine en liberté, on demeure stupide à certains jours. L'horreur et l'ignominie dépassent la mesure normale. On se demande si l'on dort ou si l'on veille, si ces monstres qui surgissent soudain sont bien des êtres réels et non pas des larves de cauchemar. On se demande surtout où cela sort, de quelle ménagerie ces fauves se sont évadés pour déchirer et pour dévorer.

La première République lança dans la rue ses vierges de Messidor, sa "tricoteuse" en loques, la prostituée saoule de sang et d'alcool, qui glapissait derrière la charette et jusque sur les marches de l'échafaud. La troisième République est plus élégante: elle a conduit sa tricoteuse chez les grands couturiers, elle lui a mis un manteau d'astrakan sur les épaules, toutes les fourrures, toutes les parures; elle lui a planté une magnifique aigrette au sommet du chapeau; elle lui a donné un riche manchon pour cacher son browning et ses belles mains blanches. Mais l'âme est restée pareille, une âme où il n'y a plus que des instincts et des appétits, des audaces sans nom, des vices sans nombre, la soif du sang, l'effronterie dans la boue, je ne sais quel hideux mélange qui est un défi à tous les psychologues et à tous les moralistes.

Mme Caillaux n'avait même pas un nom à donner au commissaire de police, car le nom qu'elle porte ne lui appartient pas. Elle est la soeur de celle à qui le Maître disait: "Tu as eu cinq maris et celui que tu as maintenant n'est pas le tien!" La bohème de l'amour, la vagabonde des foyers transitoires avait fait du mariage une façon de bail à l'année. Et cela ne scandalisait personne autour d'elle: M. Poincarré avait mis son nom de témoin au bas du contrat sacrilège. Lourde de crimes, légère de remords, elle s'en allait ainsi à travers le monde. Elle dînait dans les ambassades et je suis sûr qu'elle regardait parfois l'Elysée. Elle se disait: "Si Jo est fidèle, si je suis fidèle à Jo, il n'est pas impossible que je sois bientôt reine de France. Seulement, sept ans de mariage c'est bien long!!" Et elle était songeuse en pensant à quels sacrifices nous obligent parfois les ambitions à longue échéance.

* * *

Sa conscience d'ailleurs ne lui reprochait rien. Elle était une belle fleur poussée sur le fumier laïque. Sa morale n'abondait point en impératifs catégoriques. Un principe la dominait et la résumait: "Vivre sa vie, ardemment, librement!" Ni les vieilles traditions, ni les antiques préjugés n'encombraient cette conscience; elle contenait juste ce que contiennent les manuels de l'époque, ni plus, ni moins: de vagues abstractions, de flottantes généralités, quelques préceptes dont on ferait plus facilement des vers à mettre autour d'un mirliton que des axiomes à produire des héros. Rien ne l'obligeait en somme. Avait-elle une âme? Elle ne savait point. Il lui suffisait d'avoir une belle tête. Avait-elle un Dieu? Elle ne savait point. Il lui suffisait d'avoir, pour quelques jours au moins, un mari illustre et qui était le dieu des Jacobins. Jo était sa règle, son idéal, sa sanction. Et tout le monde sait que Jo avait mis dans le cercueil paternel tout son catéchisme et tout son décalogue.

Sinistre figure que celle de Jo! Apostat de son baptême, renégat des traditions familiales. Jo dresse au-dessus de la foule contemporaine un visage à la Méphisto. Nargue à Dieu! Nargue au pays! Nargue à l'histoire! Sans scrupules, sans pudeur, le ploutocrate démagogue fait le vide partout afin de mieux remplir ses poches. Il n'y a pour lui ni lois divines ni lois humaines, ni droits acquis ni biens respectables. Il méprise pour mieux exploiter; il exploite en méprisant, en dédaignant, en ricanant. Nulle injure ne l'atteint, nulle plainte ne le touche: il pille, il vole, il écrase, couvrant ses brigandages d'une rhétorique hargneuse et boursicotière. Il évoque à l'esprit des podestats du drame romantique aux dents longues, aux mains rouges, aux doigts griffus, et dont le règne serait interminable s'ils ne s'empêtraient dans la robe de quelque courtisane.

La malheureuse regardait vers Jo. Cela lui était bien égal que Viviani promenât son éteignoir parmi les astres du ciel. Jo lui servait d'étoile; elle n'en demandait pas d'autre. Sa seule douleur était que l'on doutât de la conscience de Jo. Elle disait: "C'est le plus honnête homme du monde!" Elle avait oublié de lui apprendre qu'il ne faut pas confondre l'honnêteté avec le succès et que la vertu n'est pas en raison directe du nombre des crimes impunis.

* * *

L'an dernier, une revue illustrée la représentait accoudée aux coussins d'un divan profond, un livre à la main. Cette femme lisait. Elle eût voulu sans doute que toute la littérature ancienne et moderne ne fût qu'un long discours de Jo. Elle se résignait tout de même à des excursions en dehors du *Journal officiel*, des annales du Congrès de Pau ou des banquets de Mamers. Elle lisait. Elle allait au théâtre: les Dangeau de la démocratie signalaient sa présence aux "premières" et décrivaient sa toilette.

Mon Dieu! que de coups de pistolet elle a entendus au théâtre et dans les romans du jour! Les dramaturges et les romanciers à la mode sont de force moyenne sur la grammaire et les règles de l'art, mais ils sont de première force au pistolet. Neuf sur dix des cas de conscience se tranchent aujourd'hui par un petit bruit sec et une chute sur les planches. "Elle me résistait, je l'ai assassinée", disait jadis l'Antony de Dumas. Nos casuistes contemporains ne ont pas plus embarrassés. "Tue-la!" disait l'autre Dumas. "Tue-le! Tue-le!", c'est la morale des Bernstein, des Croisset, des Blum des Bloch, des Lévy, de tous les bouchers hébreux qui ont fait du théâtre français une façon d'abattoir talmudique. Les agrégés de l'avenir auront un magnifique sujet de thèse pour le doctorat dans ce simple titre: "*De l'usage de la poudre dans le drame et la comédie d'hier.*" Vous vous opposez à un mariage: on vous tue! Vous ne voulez pas un divorce: on vous tue! Vous défendez votre honneur contre un flibustier: il vous tue! Vous empoignez un voleur, vous arrêtez un assassin: vous êtes tué à coup sûr! Hugo abusait du flacon de Locuste, du poignard et du billot: le revolver a supprimé cet arsenal pour les morts trop simples. C'est bien plus dramatique l'éclair dans la coulisse, le coup de foudre, l'acteur qui tombe, les bras étendus, avec un grand cri...

Elle lisait, elle était une accoutumée des théâtres. Tous les soubresauts de violence et de révolte plaisaient à cette sombre détraquée. Elle n'avait aucune résistance à leur opposer, car elle incarnait le régime et l'époque: elle était un total de toutes les tares, une résultante de toutes les négations, un paquet de nerfs à la merci des émotions et des impressions. Nul respect de soi, nul respect des autres, un être qui est capable de tout si vous excitez sa colère et si vous armez sa main.

Or, il lui parut un jour que le *Figaro* menaçait sa fortune. On défublait Jo de son masque hautain. L'âme de roche n'était qu'une âme de... rochette, quelque chose de fragile et qui s'effrite au cabotin. Trois ou quatre personnages surgissaient tour à tour des ténèbres de ce génie: l'un mentait à la tribune, l'autre corrompait les juges, un troisième livrait la patrie. Jo s'écroulait. Elle eut un frisson pour elle-même.

Alors elle sorti. Elle héla une auto. Deux stations sur la route: une chez l'armurier, une sur le trottoir du *Figaro*. M. Calmette parut: elle tira.

O misérables rhéteurs, ô cuistres de loges et de tribune, vous qui raclez les baptêmes et qui saccagez les consciences, ne vous voilez point la face!

Cette femme, c'est vous qui l'avez faite; ce browning, c'est vous qui l'avez chargé; ce journaliste, c'est vous qui l'avez tué!

C. Lecigne.

REPONSE A "UN MOT"

Des personnes bienveillantes m'ont communiqué un articulet paru dans le *Manitoba*, 15 avril, intitulé "Un mot".

Pour les nombreux lecteurs de la *Liberté*, qui, sans doute comme moi n'ont pas le bonheur de lire cette feuille, nous ferons à "l'article" en question l'honneur d'une fidèle reproduction.

UN MOT

Si l'anonyme "Lorrain"—toujours des anonymes, hélas!—veut signer son nom, nous ferons quelques observations à l'article qu'il a publié dans la *Liberté* du 14 avril.

C'est bien malheureux de tant dénoncer l'esprit de parti et d'être soi-même si mordu de parti pris.

C'est bien malheureux aussi de tant parler de bravoure et de courage et de se dissimuler derrière un nom de plume.

* * *

L'anonyme "Lorrain" n'a que faire des observations qui lui sont adressées. Son nom, il ne le cache pas dans un sac, ni il ne l'enfouit au fond d'une cave. "Lorrain suis, Lorrain resterai." N'en déplaise au *Manitoba*. Sa manière de voir et d'interpréter suffirait à elle seule pour dissiper les quelques appréhensions qui auraient pu nous rester.

Voyons, Messieurs. Quelle mouche vous pique? Il y a quelques semaines c'était "Jean-Baptiste" qui avait le don d'offusquer vos seigneuries, aujourd'hui c'est au tour de "Lorrain". Vous nous faites beaucoup d'honneur, savez-vous. Pour ma part je vous en remercie infiniment: vous êtes prêts, déclarez-vous, à vous occuper quel que peu de "l'article malheureux". C'est fort bien: mais je crois qu'il ne serait pas indispensable de vous faciliter la chose.

Est-ce le nom de "protecteur" donné au "parti" qui semble l'être, qui vous chiffonne? Donnez-nous des preuves, montrez-nous du travail fait au grand jour, de l'action en notre faveur... et nous serons prêts sans "marchander" à lui reconnaître "ce titre bienveillant".

Ne serait-ce pas plutôt le mot malencontreux de "politicien", glissé par ci, inséré par là, qui posséderait le don infaillible de provoquer les "foudres du Manitoba". Eureka! je crois avoir mis la main dessus.

Messieurs, comme catholique, comme Français, comme électeur, vous me permettrez bien, je suppose, d'avoir des idées et une opinion. Et quand ces idées, et quand ces opinions ont reçu l'approbation de personnages un peu plus conséquents que ceux du *Manitoba*; et quand elles reflètent les aspirations ou les voeux, que ce soit des intellectuels, que ce soit des humbles, vous me permettrez bien, derechef, de les exposer, de les exprimer... sans le secours de votre permission?

Vous possédez des idées, je les estime parfois, je ne les crois pas toujours. Nous voyons nous autres... de la campagne, non pas avec des lunettes d'un verre spécial, non pas au travers d'un prisme particulier; nous voyons nous autres les choses, les effets, d'après nature: ce n'est pas je suppose l'espérance d'un avancement quelconque qui nous fait ou fera parler, ce n'est pas l'espoir d'obtenir un poste honorifique une bonne "job" payante, qui nous fait et nous fera combattre, c'est encore moins l'espoir de se graisser les... doigts, ce qui ne nous empêchera pas de faire notre devoir. Car c'est un devoir rigoureux que d'éclairer, pour le catholique et le patriote, ses frères dans la foi que de bien indiquer dans toute la mesure de ses forces l'écueil à éviter et la bonne voie à suivre.

Oui, parti pris je suis et serai, chaque fois qu'il s'agira de dénoncer les vilenies de nos mandataires quels qu'ils soient. Oui je suis parti-pris à dénoncer autant qu'il sera nécessaire, "l'esprit de parti et les partisans".

Très heureux, messieurs, de parler bravoure et courage! Vous plairait-il que j'enseigne la lâcheté, la défection. Vous préféreriez certes, qu'il n'y eut rien de tout cela, et que j'allasse dormir. Merci. Une dissimulation derrière un nom de plume, fi donc; vous n'avez pas honte! quel expédient, mes amis! Ce nom il me vient de ma compatriote Jeanne d'Arc. C'est en son honneur que je l'ai adopté; il me sied de le garder toujours, envers et contre tout.

C'est pourquoi, obéissant serviteur et docile aux ordres des scribes du *Manitoba*, je suis, demeure et signe

Lorrain.

UNE LETTRE

Dans les différents articles de la presse française sur l'affaire Caillaux-Calmette, il a été souvent question d'une lettre ignoble d'un député du nom de Thalamas. Ce sire est des plus tristes et des plus nuls représentants qui aient jamais siégé au Palais Bourbon.

Insulteur de Jeanne d'Arc, il s'est vu l'an dernier attaqué par la jeunesse parisienne dans l'enceinte même de la Sorbonne où il professait un cours libre. S'obstinant à poursuivre ses leçons, sous l'oeil protecteur des gendarmes, il dut finalement lâcher prise sous le ridicule dont le couvrit une magistrale fessée reçue sur le bord de sa chaise de professeur, aux mains d'un groupe de jeunes étudiants.

C'est cet individu qui a osé complimenter Mme Caillaux de l'assassinat de M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro*. Sa lettre est un document de l'histoire contemporaine.

La voici:

"Madame,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaitre, mais je sais par expérience quelle est l'infamie de la presse immonde envers les sentiments les plus intimes et les plus sacrés et quelle guerre elle mène contre la famille, les choses privées les plus respectables de ceux qui luttent contre les privilèges des riches et contre les menées cléricales.

Vous en avez tué un, Bravo!

Lorsqu'un homme en vient jusqu'à se mettre en dehors de la loi morale et à côté des pénalités civiles, il n'est plus qu'un bandit, et quand la justice ne vous fait pas justice, il n'y a qu'à se faire justice soi-même.

Faites de ma lettre l'usage que vous voudrez, et voyez en elle, avec mes respectueux hommages, le cri de la conscience d'un honnête homme révolté."

Après cela, tirons le rideau.

La tulipe est une fleur sans âme; mais il semble que la rose et le lis en aient une.

* * *

Le temps est du mouvement sur de l'espace.

* * *

L'année est une couronne qui se compose de fleurs, d'épis, de fruits et d'herbes sèches.

UNE HISTOIRE DE FAUX VAMPIRES AUX INDES

Comment un rajah faisait exécuter ses ennemis par les serpents najas.

"Sahib! murmura très bas le shikarri, en s'approchant de sir John Lennox, tout en attendant respectueusement que l'administrateur colonial, allongé sur une chaise longue de rotin, voulut bien lui répondre.

—Ah! c'est toi, Mahrah-Sing? fit celui-ci, en interrompant la lecture de son courrier. Que me veux-tu?

—On a trouvé un nouveau cadavre, répondit l'Indien, toujours à voix basse.

—Encore! Où cela?

—Devant l'habitation de Rana-Mypore.

—Qui est le mort?

—Rana-Mypore lui-même...

—Quoi? Le conseiller du rajah?

—Oui, sahib.

—Sait-on qui l'a tué"

Mahrah-Sing demeura silencieux.

"Ah! reprit sir Lennox, toujours la même chose alors? Une autre mort mystérieuse? Une horrible blessure à la gorge?

—Oui, sahib...

—Plus une goutte de sang dans le corps?

—Non.

—Et les longues traces, aussi laissées sur la terre, comme si le cadavre avait été traîné par les vampires meurtriers?"

Le shikarri fit de la tête un signe affirmatif.

"C'est extraordinaire, prodigieux! s'écria l'Anglais en se levant d'un bond. Tu vas me dire peut-être encore qu'il avait offensé le rajah de Djamba, ce malheureux?...

—Sûrement.

—Et que tes dieux vengeurs l'ont châtié de cette cruelle façon, en se servant d'une maudite bête mystérieuse?"

Mahrah Sing ne répondit rien, mais ses traits s'éclairèrent d'un imperceptible sourire, dénotant qu'il n'ajoutait que fort peu foi à la légende courant dans le pays.

Depuis que le gouvernement anglais avait envoyé sir John Lennox, en qualité d'administrateur colonial, dans cette région perdue du Pendjab, celui-ci avait pu constater plus d'une douzaine de morts, parmi les familiers du rajah.

Elles présentaient ceci d'étrange que toutes s'étaient produites de même façon.

Aux premières heures du jour, on découvrait, devant le seuil de l'habitation occupée par la victime, son cadavre, horriblement déchiqueté à l'endroit de la gorge, et n'ayant plus une goutte de sang dans les veines.

Par une coïncidence bizarre, il se trouvait que les morts avaient à un moment ou à un autre de leur existence, commis quelque triviale offense à l'endroit de leur souverain. Or, le rajah de Djamba passait pour être aussi équitable que magnanime: il punissait sans merci les fautes commises contre le gouvernement de son Etat, mais ne prêtait point attention aux offenses qui lui étaient personnelles.

Le temps passait, tout semblait oublié quand soudain, un matin, on trouvait mort celui qui s'était rendu coupable d'un délit de lèse-majesté.

Une légende, entourée d'un religieux mystère, s'était formée parmi les sujets du rajah qui assuraient que les divinités hindoues, pour châtier le coupable, lui envoyaient, la nuit, des êtres fantastiques, des vampires, qui se chargeaient de mettre à exécution la sentence fatale.

Le côté religieux de cette légende, que le rajah se gardait bien de démentir, suffisait à impressionner les indigènes, au point de faire naître chez eux une sainte terreur pour la personne de leur souverain maître.

A chacun des nouveaux décès, sir Lennox avait entendu la même fable répétée de bouche en bouche, mais ce qu'elle avait de surnaturel suffisait à ne pas lui en laisser croire un traître mot.

Après avoir fait quelques pas sous la véranda, l'Anglais s'arrêta devant son shikarri, et se croisant les bras, lui dit:

"Ah! je n'en reviens pas de voir combien vous êtes tous assez stupides, ici, pour croire à de pareilles superstitions! Contes de bonnes femmes, que tout cela! Ce qu'il y a de vrai là dedans, c'est que ces soi-disant victimes des vampires sont simplement de pauvres diables qui ont eu le tort de s'égarer la nuit dans cette région infestée de léopards. Qu'arrive-t-il? Quelqu'un des fauves bondit sur le malheureux et a tôt fait de le mettre à mort. Voilà tout. Après cela, les langues se délient, on cause, on bavarde, on crie au merveilleux en découvrant par hasard que la victime *a dû* offenser le rajah... Mahrah-Sing, ajouta-t-il en le frappant amicalement à l'épaule, crois-moi, ce ne sont là que de sottes billevesées, bonnes au plus à effrayer les vieilles femmes et les enfants."

Il fit quelques pas, puis reprit:

"Et d'abord, les as-tu vus, ces vampires? Non, n'est-ce pas? Connais-tu quelqu'un qui les ait aperçus? Non plus. Alors?"

L'assurance de sir Lennox ne parvenait pourtant point à convaincre le shikarri.

A défaut des goules invisibles, ses investigations personnelles lui avaient permis de toujours relever les mêmes traces sur le sol, auprès de chacun des cadavres: de longues traînées étranges qui semblaient avoir balayé la terre, comme faites par la queue d'un immense oiseau de proie.

* * *

La théorie de sir John Lennox attribuant ces morts successives à l'attaque de léopards, toute hypothétique qu'elle fût, devait pourtant être selon toute probabilité seule rationnelle, et l'administrateur colonial avait fait partager sa conviction à son secrétaire Fairfax, qui, à ce moment, se trouvait en tournée dans le district.

On attendait son retour d'ici quelques jours; aussi sir Lennox décida-t-il de patienter jusque-là, avant de faire au rajah des représentations sur les étranges et mystérieux décès des indigènes; ses sujets, mais que le gouvernement des Indes avait également sous son protectorat.

Toutefois, quand il eut repris la lecture de son courrier, après avoir congédié d'un geste son shikarri, sir Lennox décacheta un pli contenant des instructions officielles de ses chefs supérieurs, instructions qu'il lui fallait signifier au rajah de Djamba.

Très monté déjà contre ce dernier, il résolut de profiter de l'occasion qui s'offrait à lui de faire d'une pierre deux coups: il irait trouver le souverain au palais, lui communiquerait les ordres de son gouvernement et lui ferait également des représentations au sujet de ces morts suspectes qui nécessitaient certains éclaircissements.

Sir Lennox partit donc, accompagné de son fidèle shikarri.

Le rajah, dès qu'il aperçut l'Anglais, se leva d'un somptueux divan bas où il était paresseusement allongé sur de riches coussins, et se porta au-devant de lui.

Il n'y avait dans ce mouvement aucune obséquieuse politesse, mais simplement une déférence, encore mêlée d'une certaine hauteur à l'endroit du personnage officiel que lui avait adjoint le gouvernement anglais, dans le but de surveiller son vassal.

Très froidement, avec un flegme tout britannique, sir Lennox lui donna lecture des instructions écrites qu'on le chargeait de lui communiquer.

Le rajah, qui, tout jeune, avait été envoyé à Londres pour y faire ses études, connaissait à fond la langue anglaise, ce qui évitait toute difficulté dans ses rapports avec le gouvernement des Indes.

Il baissa légèrement la tête, en faisant signe ainsi qu'il se conformerait aux instructions données, puis de la main désigna un siège à son interlocuteur.

Ce dernier toutefois, refusa de s'asseoir, ce qui fit froncer le sourcil au rajah, pensant que c'était là un manquement aux usages reçus. Mais bientôt, à la façon dont sir Lennox commençait à élever la voix, il comprit que la présence de l'Anglais au palais avait encore un autre objet.

Sèchement et sévèrement, l'administrateur colonial en était maintenant venu à parler de la nouvelle mort mystérieuse d'un indigène, découverte le matin même, et demanda en paroles véhémentes au rajah quelles explications plausibles il en pouvait fournir.

A cette question embarrassante, l'Indien ne put d'abord rien répondre, tout interloqué qu'il était de son étrangeté.

Puis, haussant les épaules, étendant les devant lui et hochant la tête, il s'écria que ce décès ainsi que ceux qui l'avaient précédé, tous entourés des mêmes circonstances mystérieuses, ne pouvaient être, à son avis, que le fait de certaines divinités vengeresses que les indigènes avaient peut-être offensées.

Il parlait avec une telle assurance que sir Lennox en était à se demander si le rajah était vraiment convaincu de ce qu'il disait, ou si—avec ce sérieux que les Indiens seuls savent garder—il ne se moquait pas impunément de lui.

Ne pouvant éclaircir ce point, il se contenta de prévenir le rajah qu'il ferait son rapport à ce sujet et que le gouvernement des Indes enverrait probablement d'autres fonctionnaires, accompagnés d'un juge peut-être, pour faire une sérieuse enquête sur place.

"Votre gouvernement, Excellence, répondit l'Indien, agira comme il l'entendra, moi, je ne suis pour rien dans ces malheurs dus à la fatalité."

Après avoir prononcé ces paroles, il se réfugia dans le mutisme le plus absolu, donnant à entendre à l'Anglais que leur entrevue devait prendre fin.

Sir Lennox, malgré tout son calme, ne put réprimer un mouvement de colère qui n'échappa point au rajah.

S'il l'avait même examiné de plus près à ce moment, il eût aperçu l'éclair de fureur qui brilla dans son regard, éclair presque aussitôt éteint, d'ailleurs.

Mahrah-Sing, pourtant, qui se tenait à distance respectueuse derrière son maître, l'avait remarqué, lui, mais ne broncha pas.

Sir Lenox quitta le palais et regagna son habitation, et là ne put s'empêcher de dire au shikarri:

"Nous verrons bien maintenant si ces morts suspectes ne vont pas enfin cesser!"

Mahrah-Sing hocha de la tête et murmura à voix basse:

"Sahib a offensé la rajah...

—Eh bien? reprit l'Anglais avec hauteur.

—Il arrivera malheur à Sahib.

—Encore!..." s'écria sir Lennox, avec un geste de colère.

Puis, se calmant soudain, il eut un rire, en ajoutant:

"Nous verrons bien... D'ailleurs, demain, sahib Fairfax sera ici, j'attends son retour, et je compte me livrer avec lui à une enquête approfondie sur la mort de Rana-Mypore, le conseiller du rajah, avant d'envoyer mon rapport au gouvernement. Nous verrons bien ce qu'il en est de cette fantastique légende!..."

* * *

Sir John Lennox avait trop présumé du lendemain, car aux premières heures du matin, Mahrah-Sing, en prenant son service, découvrit avec horreur, devant le seuil de l'habitation, le cadavre de son maître, *atrocement déchiqueté à l'endroit de la gorge, et n'ayant plus une goutte de sang dans les veines*...

D'autres indigènes, appelés en toute hâte, vinrent l'aider à relever le corps et à le transporter à l'intérieur de la maison, où on l'étendit sur une couche.

Les Indiens poussaient des cris de lamentation, comprenant que cette mort nouvelle, brusquement survenue après les autres et frappant cette fois un fonctionnaire anglais, ne manquerait pas d'être suivie de représailles.

Mahrah-Sing, atterré, contemplait le cadavre, sans pouvoir prononcer une parole, sans faire un mouvement.

Il se rendait compte pourtant combien sa prédiction de la veille s'était trouvée réalisée.

Il en était là de ses réflexions, quand il entendit le galop d'un cheval et, courant à la vérandah, il aperçut le secrétaire Fairfax qui mettait pied à terre.

"Ah! sahib, s'écria-t-il en se portant au-devant de lui, les deux bras élevés, un grand malheur est arrivé!..."

—Quoi donc? interrogea Fairfax en gravissant les degrés de la véranda.

—Sahib Lennox est mort!...

—Mort? Lennox? Comment cela? Où est-il?

—Là," fit Mahrah-Sing, en le conduisant auprès du corps mutilé.

Et, tout d'un trait, il raconta les événements de la veille et la découverte qu'il avait faite quelques instants seulement auparavant.

Fairfax était hors de lui.

Comment! Encore une de ces morts aussi atroces que mystérieuses. Et non plus un indigène maintenant, mais son propre chef!

Après s'être pieusement découvert, et avoir jeté une couverture sur le cadavre, il se fit de nouveau répéter par le shikarri ce qui s'était passé au palais.

Lui non plus n'ajoutait aucune foi à la légende des vampires, reconnaissant l'oeuvre vengeresse du rajah.

Avant de faire son rapport, néanmoins, et de l'envoyer au gouvernement, il voulut avoir une entrevue au palais avec le souverain indien.

Il s'y rendit donc sur-le-champ avec Mahrah-Sing et, tout en apprenant au rajah ce qui venait de se passer, il ne lui mâcha pas ses paroles, lui annonçant que son gouvernement, averti, le rendrait certainement responsable de ce décès, entouré de circonstances inexpliquées autant qu'inexplicables.

Le rajah tint devant Fairfax la même attitude de dignité hautaine que la veille devant sir Lennox, se bornant à dire que lui non plus ne comprenait rien à ces malheurs qui se succédaient à Djamba.

"C'est ce qu'on verra!" s'écria Fairfax avec fureur, en prenant congé de lui.

Comme il retournait à l'habitation en compagnie du shikarri, celui-ci, s'approchant de lui, dit à voix basse:

"Prends garde, sahib!...

—Que veux-tu dire?

—Sahib Lennox aussi avait offensé le rajah hier... tu vois ce qu'il en est de lui aujourd'hui..."

Ces paroles du shikarri lui furent une révélation.

Sans aucun doute, pour donner plus de créance encore à la légende des divinités vengeant toute offense du rajah, si celui-ci était l'instigateur de tous ces meurtres, lui aussi, Fairfax, devait s'attendre à devenir sous peu sa victime.

Il se promit donc de se tenir sur ses gardes et de découvrir les coupables, coûte que coûte. Et s'il fallait un exemple, quand bien même le meurtrier serait le rajah, il serait châtié comme il le méritait.

Pouvant avoir entière confiance dans Marah-Sing, il le mit au courant du plan qu'il venait de former.

Sir Lennox se trouvait certainement dans son habitation, ou peut-être assis sous la véranda, à cause de la chaleur de la nuit, quand il avait été attaqué à l'improviste, puisqu'on ne lui avait pas entendu pousser un seul cri.

Et c'était de là, qu'une fois mort, il avait été attiré jusque sur le sol; des traces de traînées étaient encore très visibles.

Il fallait donc que, dans ce cas particulier, comme dans les autres, probablement, où la même remarque avait pu être faite, le meurtrier, homme ou bête, s'avançât jusque dans l'intérieur des maisons, sans faire le moindre bruit pouvant donner l'éveil.

Il fut donc convenu que, la nuit venue, Fairfax et Mahrah-Sing feraient le guet, chacun à l'une des baies ouvertes sur la véranda.

Pour plus de précautions, le secrétaire retirerait ses bottes, évitant ainsi de faire un bruit quelconque en marchant.

Ceci n'était pas nécessaire pour le shikarri dont les pieds étaient chaussés de sandales de feutre.

Armés, l'un de son revolver, l'autre de sa carabine Winchester et de son sabre à lame recourbée, si le meurtrier venait, il ne pourrait certes pas leur échapper...

Mais viendrait-il?

Mahrah-Sing en était convaincu, après avoir été témoin de la scène du palais.

En tout cas, on ne risquait rien qu'une vaine nuit d'attente, tout au plus.

Aux premières ombres du soir, les deux hommes s'assurèrent que leurs armes étaient bien chargées et se postèrent aux endroits désignés.

* * *

Ils étaient là depuis près de deux longues heures déjà, quand soudain, à la clarté d'un rayon de lune perçant au travers de l'épais feuillage, ils purent apercevoir un corps qui se glissait sans bruit, rampant à terre.

Le shikarri, levant déjà sa carabine s'apprêtait à abattre le mystérieuse créature, mais un signe de Fairfax arrêta son mouvement.

L'Anglais voulait voir ce qui allait se passer, sachant bien que cet homme ou cette bête était entièrement à leur merci.

C'était un homme, un Indien dont le corps souple avait escaladé la balustrade de la véranda, dont il se prit aussitôt à frotter le bois avec une substance qu'il retirait d'un petit sachet.

Il s'arrêta quelques instants, et, puisant à même son sachet, sema encore à terre et sur un rocking-chair qui se trouvait là quelque chose dont il semblait saupoudrer le sol et les objets environnants.

Il avançait lentement et finit par approcher de la baie ouverte derrière laquelle se trouvait Fairfax.

Arrivé là, il se mit de nouveau à en frotter doucement les montants de bois avec la même substance qui répandit une très forte odeur. Brusquement une main puissante le saisissait au bras, une autre étreignait sa gorge, et dans les efforts désespérés que l'Indien faisait pour se dégager, deux corps roulèrent à terre.

Fairfax, qui avait fait son homme prisonnier, l'avait réduit à l'impuissance, en appuyant du genou sur sa poitrine.

Mahrah-Sing! cria-t-il, à moi!

Mais le shikarri, qui avait vu toute la scène se dérouler devant ses yeux, était déjà à ses côtés, maintenant solidement l'Indien aux poignets.

"Là! fit le secrétaire, en se relevant et braquant son revolver sur le prisonier que Mahrah-Sing avait attaché avec sa ceinture à l'un des montants de la véranda. Maintenant, si avant que j'aie compté jusqu'à dix, tu ne me dis pas à quelle maudite besogne tu te livrais tout à l'heure, je te tue comme un chien!..."

Et tandis qu'il comptait à haute voix, pas un des muscles de l'homme ne bougea.

Fairfax vit bien qu'il n'obtiendrait rien de lui et, au lieu de tirer quand il fut arrivé à dix, il dit au shikarri:

"Peux-tu le faire parler, me répondre?

—Non, sahib. Il ne parlera pas. C'est un des gardes du rajah...

—Tu en es sûr?

—Certain.

—Attends alors... Nous allons bien savoir ce qu'il semait ainsi à terre, ce dont il frottait le bois."

Fairfax arracha le sachet qui pendait à la ceinture de l'Indien et se prit à en sentir le contenu.

"Ah! le gredin! s'écria-il. De la valériane. Je comprends tout. C'est pour attirer les serpents *najas*, ces énormes reptiles qui sont très friands de valériane... Tout s'explique maintenant!... Ce sont les *najas* qui ont causé toutes ces morts!..."

L'Indien avait suivi tous les mouvements de l'Anglais, et se voyant découvert, son attitude changea complètement.

On ne le prendrait plus pour un simple voleur, mais pour un assassin, et il allait avoir à expier sa faute: il se lamenta donc, implorant la pitié de ceux qui le retenaient prisonnier.

"Ah! tu sais parler maintenant? fit le secrétaire. Eh bien, je veux bien te laisser la vie sauve, si tu me fais ta confession. Mais rappelle-toi qui, si tu mens, je ne t'épargnerai pas. Mahrah-Sing, apporte-moi de la lumière et de quoi écrire."

Le shikarri obéit aussitôt à cet ordre et Fairfax s'assit devant une table, prêt à prendre par écrit les aveux de l'Indien.

Il recommanda aussi à Marah-Sing de se poster à l'une des haies et de tirer sur tou objet qu'il verrait bouger à proximité de la véranda, car l'indigène pouvait bien n'être pas venu seul.

On n'entendit plus alors que le récit fait par le prisonnier, et le bruit de la plume du secrétaire, courant sur le papier.

De temps à autre une brève question de celui-ci ou bien une exclamation de colère.

Les aveux étaient complets. Le garde accusait nettement le rajah de l'avoir envoyé mettre la valériane sous la véranda, comme il l'avait fait auparavant pour sir Lennox et les autres indigènes mystérieusement morts aussi.

"Voilà qui est fait! s'écria le secrétaire. Maintenant, je vais te rendre la liberté. Mahrah-Sing! détache-le."

Et quand l'homme fut libre de ses mouvements, l'Anglais lui dit encore:

"Tiens, donne-moi les bottes qui sont là."

L'autre alla les chercher à l'endroit désigné, s'attarda quelques instants à les trouver et finit par les apporter devant le secrétaire.

"Mahrah-Sing, ajouta celui-ci en tenant toujours l'Indien en respect avec son revolver, envoie de suite un serviteur au palais, en commandant au rajah, par mon ordre, de se rendre immédiatement ici.

—Bien, sahib!" répondit le shakarri en s'éloignant à la hâte.

Dès qu'il fut revenu, Fairfax lui recommanda de toujours s'assurer de la personne du prisonnier qu'il voulait confronter avec le rajah.

Puis, saisissant une de ses bottes, il y mit le pied, tirant avec force sur les tiges.

Soudain, un cri terrible lui échappa.

"Vite, vite, Mahrah-Sing! Retire-moi ma chaussure... Quelque chose vient de me piquer atrocement."

Le serviteur, sous la douleur, était devenu livide.

La botte enlevée, le shikarri aperçut au talon de Fairfax une toute petite pointe qui s'y trouvait fixée. Il l'arracha de suite et, s'emparant du revolver de son maître, en tira à bout portant plusieurs coups sur l'indigène qui s'abattit comme une masse.

"Qu'as-tu fait là? s'écria l'Anglais en cherchant à se lever malgré la souffrance qu'il en durait. Pourquoi l'as-tu tué, malgré mes ordres?

—Sahib! Sahib! regarde la pointe. Elle est empoisonnée et c'est lui qui l'a glissée dans la botte!

—Ah! mon Dieu! Mais qu'y a-t-il à faire pour cela? Connais-tu un remède?

—Aucun! C'est un poison mortel... Vois comme la jambe enfle déjà. Il faudrait...

—Quoi?..."

Le shikarri avait dit vrai. Le membre endolori avait considérablement enflé, prenant de curieuses teintes violacées.

"Je suis perdu! hurla le secrétaire qui sentait déjà un froid intense le gagner.

—Peut-être pas... Mais il faut du courage...!"

A ce moment, le rajah de Djamba arrivait, escorté du serviteur indigène envoyé pour le chercher.

Un coup d'oeil lui suffit pour comprendre ce qui venait de se passer, mais pas un muscle de son visage ne bougea.

"Mahrah-Sing, ordonna Fairfax, dont la voix devenait de plus en plus faible, empare-toi de ce misérable et attache-le solidement à l'endroit même où l'autre a semé la valériane."

Le souverain indien chercha à se débattre, mais ne put parvenir à se dégager de l'étreinte puissante du shikarri.

Les yeux hors de la tête, tremblant de tous ses membres, il criait merci.

"Moi, avoir pitié de toi! fit l'Anglais d'une voix éteinte. As-tu pris pitié de sir Lennox, de moi et des autres Indiens, tes victimes?

—Pitié! hurla encore le rajah.. Je les entends... Ils vont me dévorer!... Ah!..."

Ce fut son dernier cri.

Un horrible reptile, un de ces serpents *najas*, long de plusieurs mètres, attiré par l'odeur de la valériane, était sorti du feuillage, s'accrochant à l'un des montants de la véranda, et s'avançait lentement mais sûrement, avec d'horribles sifflements vers sa victime.

Et comme une horrible goule, il saisit le rajah à la gorge, dans ses puissantes mâchoires.

On entendit un dernier râle.... Le souverain indien était mort et la bête infâme s'acharnait sur le cadavre, se gonflant du sang qu'elle suçait avidement.

Ce spectacle atroce finit par écoeurer l'Anglais qui put à peine dire ces derniers mots:

"Mahrah-Sing... achève-les tous deux... l'homme et la bête..."

Deux coups de feu retentirent dans la nuit.

Le shikarri avait obéi.

Dans un suprême soubresaut, Fairfax se releva d'un bond pour pour retomber à terre presque aussitôt.

"Mahrah-Sing!... A moi! s'écria l'Anglais... Ah! Ah!... Je meurs!... J'étouffe!..."

De ses deux mains portées à sa gorge, le secrétaire de sir Lennox venait d'arracher le col de son vêtement, qui semblait l'empêcher de respirer...

Le shikarri, lançant sa carabine à toute volée d'un bout de la pièce à l'autre, ramassa vivement son sabre à lame recourbée qui gisait à terre...

Il fit ployer l'acier, examina le tranchant en essayant le fil sur son ongle, comme un barbier fait d'un rasoir, puis il asséna un formidable coup de poing sur la tête de Fairfax, qui aussitôt perdit connaissance.

Avec une incroyable rapidité, Mahrah-Sing, prenant l'Anglais à bras-le-corps, l'étendit sur son lit de bambou recouvert d'une natte. De la point du sabre, il fendit la jambe du pantalon et, relevant la toile, il mit à nu la chair horriblement tuméfiée...

Puis, saisissant son arme deux mains, par la garde, il l'éleva au-dessus de sa tête et l'abattit à la hauteur du genou de Fairfax, en poussant un: han! comme le bûcheron qui fend du bois.

La douleur fit ouvrir les yeux à Fairfax qui perdit à nouveau ses sens, tandis que Mahrah-Sing, courant chercher des linges, étanchait le sang pour éviter une hémorragie. Des herbes médicinales aussi, qui se trouvaient dans la pharmacie de campagne de sir Lennox, lui servirent à arrêter l'écoulement du sang...

Le lendemain, un medecin-major que Mahrah-Sing avait fait prévenir par un indigène, à la ville de garnison la plus voisine, était accouru donner ses soins à Fairfax, qui, sauvé par le fidèle shikarri, avait vengé la mort de sir Lennox, au prix d'une terrible amputation.

Un rapport détaillé fut envoyé aux autorités militaires anglaises.

L'enquête, qui fut faite à ce sujet, fit découvrir aussi toute la vérité: le rajah de Djamba employait des Indiens fidèles et fanatiques à servis ses plus basses vengeances.

Et pour éviter d'être soupçonné de faire disparaître ses victimes, il avait recours aux serpents *najas*...

Fairfax est retourné en Angleterre, quittant le service colonial...

Mais le brave shikarri Mahrah-Sing est toujours avec lui...

Et c'est ainsi que se trouva détruite la légende des faux vampires de Djamba.

Cornil Bart.

Les lieux meurent comme les hommes, quoiqu'ils paraissent subsister.

* * *

Toute autorité légitime doit aimer son étendue et ses limites.

Département des patrons



GUIMPES ET COLLETS

Tant de blouses ont la forme gilet se portant avec veston qu'il en faut absolument un modèle. Le patron ci-dessus comprend nombre de styles et peut servir pour d'autres encore. De même les collets sont tous de la dernière mode et rajeuniront toute vieille blouse de même qu'ils embelliront toute nouvelle blouse.

Le patron No. 6,387 est pour toutes les grandeurs. La grandeur moyenne demande pour la guimpe 1¼ verge d'un tissu de 36 pouces de largeur; pour le collet N. 2, ¾ de verge d'un tissu de 27 pouces de large et pour le collet No. 3, ½ verge d'un tissu de 27 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



BLOUSE DE DAME

Joli modèle fermant sur le devant avec épaules tombantes et empiècement carré. Le cou s'enjolive d'un petit collet. Les manches se terminent en une forte manchette au poignet mais peuvent être pleine longueur. La jupe peut avoir ou n'avoir pas d'insertion dans le dos. On peut se servir pour ces costumes de serge, de cheviotte, de cachemire et de tout tissu neuf souple.

Le patron No. 6,381 est pour mesures de buste de 34 à 42 pouces. La grandeur moyenne demande de 4¼ verges d'un tissu de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

COMME AU MOYEN AGE

Un drame de famille italienne

Naples, 17.—Un drame qui rappelle les tortures usitées au moyen-âge, et ressemble plus aux contes fantastiques d'Edgar Poe qu'aux romans de la vie moderne, vient de se dérouler dans cette ville.

L'arrestation du baron Domenico Camarda a révélé la punition terrible qu'il avait infligée à ses deux soeurs, après qu'il eut appris qu'elles avaient déshonoré le nom de leur famille.

Imbu de l'idée que le chef de la famille possède le droit de vie et de mort sur ses frères et soeurs plus jeunes que lui, le baron Camarda agit alors en conséquence.

Après avoir fait mourir les deux enfants, il fit enfermer ses deux soeurs dans une des tours de son château, situé aux environs de Naples, pour qu'elles restent, jusqu'à leur mort, complètement séparées du monde.

Cela se passait il y a dix-huit ans. Durant ces longues années, le sort de ces malheureuses était resté ignoré du public.

Il y a trois ans, Teresina, l'une des deux soeurs, succombait aux horreurs de son emprisonnement.

L'autre soeur, Isabelle, a été découverte ces jours derniers dans la tour du château, par la police, dans un état de folie complet qui ne alisse aucun espoir de guérison.

Le baron Camarda a avoué qu'il était l'auteur de tous ces mauvais traitements et, pour sa défense, a prétendu qu'il était la seule personne capable de tirer vengeance du déshonneur imposé par ses soeurs au nom de la famille.

LE JEUDI SAINT A MADRID

Le roi et la reine d'Espagne lavent les pieds à douze vieillards.

Madrid, 14.—Suivant l'usage conservé dans les pays catholiques, le roi et la reine d'Espagne ont lavé les pieds de douze vieillards.

Toute la cour assistait à la cérémonie.

A son issue, le roi et la reine ont conduit par la main deux des vieillards à la table qui avait été dressée à leur intention; les grands d'Espagne y ont accompagné les dix autres et un repas leur a été servi.

Les membres de la famille royale remplissaient les rôles de domestiques.

Tous ont accompli leur tâche admirablement, à l'exception du roi Alphonse qui laissa tomber une jatte contenant des oranges au beau milieu des membres du corps diplomatique.

ENTERREE VIVANTE

Un cas de catalepsie à Naples.

Naples, 16.—La police a été informée par différentes lettres anonymes, que la duchesse Novoli, dont on avait annoncé la mort lundi dernier, avait été enterrée vivante et qu'il s'agissait simplement d'un cas de catalepsie.

La famille et les médecins de la localité qui avaient délivré le permis d'inhumer ont avoué qu'il avait été impossible de prouver que la duchesse était réellement en état de catalepsie; c'est pourquoi on avait attendu jusqu'à jeudi pour inhumer la défunte, et c'est après un examen sérieux et des expériences répétées qu'on avait pu certifier que la mort avait fait son oeuvre.

La police a prévenu les autorités judiciaires; il est donc probable que le corps sera exhumé, car les lettres anonymes insistent sur ce fait que le corps, jusqu'à présent, n'est pas entré en décomposition.

UN CURE ASSASSINE

Par un homme déguisé en femme

Abbeville, 14.—Une femme a tiré six coups de revolver sur l'abbé Desachy, curé de la paroisse Saint-Maxent. Elle a réussi à prendre la fuite. L'on croit que l'assassin aurait revêtu un habit de femme pour ne pas être reconnu et échapper plus facilement aux recherches de la police.

Le prêtre moribond a accusé le garde champêtre du village voisin.

La vengeance aurait été le mobile du crime.

UN EVEQUE ITALIEN MENACE DE MORT

Sérieux désordres à Catanzaro.

Rome, 16.—De sérieux désordres se sont produits à Catanzaro, petite ville située dans la province de ce nom, au moment où l'évêque allait commencer de célébrer la messe pontificale de Pâques à la cathédrale.

Le dimanche précédent l'évêque avait interdit les processions qui ont lieu à cette époque de l'année, et avait défendu l'exhibition des images saintes et des bannières qui généralement de fort mauvais goût sont portées dans les rues de la ville du matin jusqu'au soir, tous les jours de la semaine sainte.

Cet ordre avait indigné profondément la population: aussi celle-ci envahit-elle la cathédrale au moment où le service allait commencer.

Les habitants se précipitèrent vers l'autel en criant: "Mort à l'évêque."

Effrayés de leurs menaces ce dernier et son clergé quittèrent la cathédrale et se réfugièrent en lieu sûr.

Il est fort probable qu'après de tels incidents le pape interdira au clergé de célébrer le culte et d'administrer les sacrements à Catanzaro, jusqu'à ce que le peuple se repente de sa faute et promette de se soumettre aux ordres de ses supérieurs spirituels.

L'ELECTION DE PRESCOTT

M. Evanturel est froidement reçu.

Wendover, 15.—M. Gustave Evanturel, ex-député de Prescott, continue, malgré la froideur apparente avec laquelle il est reçu par les électeurs, de faire sa campagne dans le comté. Hier il a tenu une assemblée ici et une autre à Plantagenet. Le seul résultat pratique a été que des résolutions ont été adoptées blâmant de nouveau sa conduite. M. Evautnrel a tâché d'attirer la sympathie en déclarant que des députés aussi coupables avaient été exonorés par la Législature.

M. Sénécal lui a donné la réplique dans les deux endroits. Une résolution de censure a été adoptée par les assemblées à Wendover et à Plantagenet. Voici le texte de cette résolution:

A une assemblée des électeurs de Wendover et de Plantagenet, tenue ce jour, après avoir entendu les explications de M. Evanturel et la réplique de M. Senécal, il est résolu que cette assemblée approuve sans réserve l'attitude prise par l'association libérale du comté de Prescott à Vankleek Hill, le 7 mars dernier, en expulsant par un vote unanime M. Evanturel des cadres du parti libéral.

De plus, cette assemblée déplore et condamne l'attitude de M. Evanturel aujourd'hui en cherchant à se réhabiliter par de fausses représentations, et en invoquant l'affaire Ferguson et autres que nous condamnons également.

TRISTE MORT

Une femme victime de l'alcool.

Montréal, 15.—L'enquête instituée ce matin par le jury du coroner dans le cas de Kate McGuigan, cette servante dont le cadavre gelé a été trouvé au quai Bickerdike, hier soir, a revélé que la défunte, qui était adonnée à la boisson, a dû s'endormir ivre et qu'elle est morte de froid.

LA DEMONSTRATION NAVALE A TAMPICO

Les Etats-Unis se décideraient à rompre une lance avec le Mexique.

Vera Cruz, 15.—On annonce que M. O'Shaugnessy, chargé d'affaires des Etats-Unis, a reçu une réponse définitive de M. Portilla y Rojas, ministre des affaires étrangères, au sujet de l'incident de Tampico.

La réponse du ministre des affaires étrangères est que le gouvernement mexicain ne reconnaît pas qu'il y ait eu insulte et estime que saluer le drapeau américain serait abaisser l'honneur du Mexique.

* * *

Washington, 15.—"Huerta saluera le drapeau américain ou la flotte des Etats-Unis s'emparera de Tampico et de Vera Cruz. Ce qui adviendra par la suite regarde Huerta!" Telle est la décision du président Wilson.

Ce n'est pas seulement l'incident de Tampico, mais une longue série d'insultes faites aux Etats-Unis seulement et à aucune autre nation étrangère représentée au Mexique qui ont convaincu le président Wilson et son entourage que, de toutes les nations, seuls les Etats-Unis étaient, de la part de Huerta, "l'objet de manifestations de mauvais vouloir et de mépris".

Des dépêches officielles adressées à M. O'Shaugnessy ont été interceptées par la censure mexicaine.

Un vaguemestre qui se rendait à la poste de Vera Cruz en uniforme, pour retirer le courrier, fut arrêté puis relâché. Les personnes responsables de cette arrestation n'eurent qu'une punition dérisoire.

Ces faits, qui n'avaient pas été publiés jusqu'à ce jour, ont été dévoilés aujourd'hui.

Le président Wilson a déclaré qu'il était partisan de la paix, mais qu'il avait décidé à forcer Huerta à respecter l'honneur et la dignité des Etats-Unis.

Il exige des excuses, non-seulement pour l'incident de Tampico, mais pour toutes les insultes faites aux Etats-Unis.

Le but de la démonstration navale est d'obliger Huerta à changer totalement d'attitude vis-à-vis des Etats-Unis.

Il n'a été reçu aucune nouvelle de M. O'Shaugnessy, chargé d'affaires des Etats-Unis au Mexique, depuis la déclaration faite à Huerta que les Etats-Unis exigeaient le salut de vingt et un coups de canon au drapeau américain. Ce manque de nouvelles fait supposer que Huerta ne cèdera pas.

Le président Wilson a annoncé à certains membres du congrès que la question ne serait pas portée devant eux pour le moment; on en déduit que le président Wilson s'attend à ce que les négociations, à propos de l'ultimatum, durant plusieurs jours.

Voici, en résumé, les faits notoires de la journée:

1. Le gouvernement est décidé à obtenir du Mexique des excuses pour différentes insultes aux Etats-Unis, dont l'incident de Tampico, l'arrestation d'un vaguemestre à Vera Cruz et l'interception par la censure d'une dépêche adressée de Washington à M. O'Shaugnessy;

2. Le président, dans une conférence avec des membres du sénat et de la chambre des représentants, a déclaré qu'il demanderait au congrès d'approuver sa manière d'agir;

3. Le président croit que Mexique cèdera aux demandes des Etats-Unis et évitera la guerre;

4. M. Bryan a déclaré qu'il n'était nullement question de rappeler M. O'Shaugnessy de Mexico;

5. Le département de la marine a anoncé que les canonnières "Zaragosa" et "Progresso" ont quitté le port de Tampico;

6. Le département de la marine a décidé de faire une démonstration navale sur la côte du Pacifique;

7. M. O'Shaugnessy n'a envoyé aucune nouvelle indiquant un changement dans l'attitude de Huerta.

Les croiseurs "Pittsburg", "Maryland", "Cleveland" et "Chattanooga", le transport "Buffalo" et les charbonniers "Jupiter" et "Saturne" ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir.

La flotille des torpilleurs de la flotte du Pacifique, qui se trouve à San Pedro (Californie), a été avisée d'avoir à attendre dans ce port l'ordre de l'amiral Howard d'appareiller pour n'importe quel port du Mexique.

CORRUPTION ELECTORALE

Le premier ministre du Nouveau Brunswick est accusé.

Saint-Jean, N. B., 15.—Un bref de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick a été émané contre l'hon. James K. Flemming, premier ministre du Nouveau-Brunswick, W.-H. Berry et Edgar R. Teed, à la demande de Timothy Lynch et Co., Limited, marchands de bois, pour recouvrir la somme de $1,830, qui aurait été payée par les demandeurs aux défendeurs, sans le consentement d'un nombre suffisant de directeurs de la compagnie, en rapport avec certaines allocations pour limites forestières.

Comme on le sait, il y a quelques jours, M. L.-R. Dugal, l'un des deux membres libéraux de la législature du Nouveau-Brunswick avait porté contre le premier ministre de graves accusations. M. Dugal prétendait que M. Flemming avait détourné certaines sommes d'argent reçues pour des limites à bois et se les était appropriées. Il l'accusait d'avoir également détourné certaines sommes d'argent en rapport avec l'entreprise du chemin de fer Valley Railway, entreprise avec laquelle le gouvernement est intéressé.

On suggéra d'abord de nommer un comité composé des membres de la Chambre, mais il fut résolu plus tard de nommer une commission royale, conduite par les juges de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, avec tous les pouvoirs conférés à une cour de justice.

C'est cette décision qui semble aujourd'hui rencontrer les faveurs du public.

Lorsque la Chambre se réunira aujourd'hui, on s'attend à ce qu'elle adopte le bill autorisant un nouvel octroi de $10,00 par mille pour la construction du Valley Railway; elle y ajoutera de nouvelles garanties, cependant, comme elle l'a promis, afin que le public n'y trouve rien de défectueux.

C'est alors que la commission d'enquête, une fois la Chambre prorogée, sera autorisée à procéder.

Contrairement aux rumeurs qui veulent qu'il y ait d'autres membres du gouvernement impliqués dans cette affaire, le premier ministre du Nouveau-Brunswick sera l'unique figure de cette enquête.

M. Flemming est actuellement malade à sa maison de Woodstock. Ceci a donné occasion à plusieurs journaux de parler d'une réorganisation probable du gouvernement. Le "Times", hier soir, faisait la suggestion suivante:

M. Geo. J. Clark, premier ministre, et M. J.-B.-M. Baxter, C. R., procureur général.

Ces rumeurs sont cependant sans fondement. Ce qu'il y a de certain, c'est que le gouvernement a décidé de donner la plus grande publicité aux accusations de M. Dugal.

LA CRIMINALITE A MONTREAL

Elle exigerait une augmentation du corps des policiers

Montréal, 17.—A la suite des crimes nombreux qui se sont succédés depuis quelques mois à Montréal, le chef Campeau a insisté auprès des autorités pour faire augmenter l'effectif de la force municipale de 200 hommes. La même demande a été faite l'an dernier mais il n'en a été nommé que cent. Le département d'hygiène demande aussi plus d'argent pour sa réorganisation. Le programme d'améliorations permanentes cette année englobera $1,500,000 et avec divers autres problèmes à l'étude par le bureau de contrôle, le budget de la ville sera porté de $12,500,000 à 14 millions.

UN DRAME A MONTREAL

Un Italien blessé d'un coup de revolver.

Montréal, 15.—Francisco de Baptista, un Italien âgé de 25 ans, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier. Pendant une querelle, le malheureux avait reçu une balle de revolver dans la région abdominale. Les médecins déclarent cependant que le blessé n'est en danger de mort.

Le drame s'est déroulé au numéro 545, rue Lagauchetière, mais il a été impossible pour la police d'obtenir des informations sur les motifs et les auteurs de la querelle, personne n'ayant voulu parler.

ENCENDIE FATAL A BOSTON

Sept personnes périssent dont cinq femmes et deux enfants.

Boston, 15.—Sept personnes et pas deux, comme l'on croyait tout d'abord, ont perdu la vie hier dans l'incendie qui a détruit un édifice à six étages, coin Commonwealth et Long.

Parmi les victimes, il y a cinq femmes. M. et Mme J. Raymond Power, leur enfant ded eux ans et leur bonne sont au nombre des victimes. Plusieurs des 125 personnes qui occupaient l'édifice n'ont échappé à l'incendie qu'en sautant dans les filets de sauvetage qui leur furent tendus.

L'incendie éclata dans un amas de déchets au sous-sol et se communiqua rapidement à tout l'édifice. Deux femmes du nom de Schackford et Bemis se tuèrent en sautant par les fenêtres.

Les pertes sont de $60,000.

POTINS POLITIQUES

Quelques rumeurs naissent de la venue des prochaines élections.

Montréal, 17.—L'un de ceux qui s'occupent le plus activement de l'organisation libérale à Montréal, a fourni, ce matin, à votre correspondant, des renseignements très intéressants sur le résultat d'un caucus des présidents de clubs libéraux, qui a été tenu à Montréal dernièrement.

Il a été connu que la candidature dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, aux dernières élections municipales, avait été simplement un essai fait par les Israélites pour connaître leur force dens cette partie du comté de Maisonneuve, qui sera probablement détachée, et qui, avec la division Saint-Louis, formera un nouveau comté fédéral.

Le candidat juif, comme on le sait, était M. Joseph Miller, organisateur libéral israélite à Montréal.

Or cet essai a permis aux Juifs de décider qu'aux prochaines élections générales, M. Abraham Blumenthal, échevin actuel de Saint-Louis, sera le porte-étendard israélite.

D'un autre côté, M. A.-P. Pigeon, maître-imprimeur de cette ville, a signifié sa ferme intention d'être le candidat libéral dans la nouvelle division aux prochaines élections.

Ordre a été donné à tous les clubs libéraux, par M. Sévérin Létourneau, organisateur du parti, ici, de se préparer immédiatement, en vue d'élections générales à l'automne.

* * *

Montréal, 16.—Le "Daily Mail" ayant publié que M. Godfroy Langlois, député de Saint-Louis, avait sa nomination comme commissaire de la province de Québec à Paris, un correspondant a demandé à M. Langlois ce qu'il y avait de vrai dans la nouvelle.

Absolument rien, a-t-il répondu. Pas plus vrai et pas plus probable que ma nomination de Conseiller législatif.

D'ailleurs, rien dans le statut provincial n'a encore été inséré relativement à la représentation de la province par un commissaire à Paris.

ARRESTATION DE CAMBRIOLEUR

Un ex-policier est pris en flagrant délit.

Montréal, 16.—George Robinson, âgé de 29 ans, un ex-constable de notre corps de police, a comparu, ce matin, devant le magistrat sous prévention de tentative de cambriolage.

Robinson venait de pénétrer, hier soir, dans l'établissement de Voss et Stuffmann, négociants en dentelles, 12, rue Sainte-Hélène, quand une alarme automatique contre les voleurs donna l'éveil à la police qui accourut sur les lieux.

Se voyant pris, Robinson sauta d'une fenêtre du second étage dans la rue, mais fut capturé. Sur lui on trouva un revolver 32, chargé de 2 balles.

Robinson a servi trois ans comme constable. L'automne dernier il était renvoyé de la police pour ivresses trop fréquentes.

Les fleurs portent leurs parfums comme les arbres portent leurs fruits.

CHRONIQUE AGRICOLE

LE MARCHE

Blé—

Northern 1	89½
Northern 2	87½
Northern 3	85¾
Northern 4	82⅝
Northern 5	78
Northern 6	73

Avoines—

Hiver 1 blanche	34
Hiver 3 blanche	33

Orge—

No. 3	44½
No. 4	42½

Lin—

No. 1	1.36½
No. 2	1.33½
No. 3	1.25

Bestiaux.—Prix de Winnipeg

Taureaux de choix	$7.25 à $7.50
Bons	$6.25 à $6.50

Vaches pour boucherie.

Prix	$5.75 à $6.00
Ordinaires	$4.00 à $4.50
Laitières	$65.00 à $75.00

MEDECINE-VETERINAIRE

C'est le gonflement plus ou moins considérable du flanc gauche chez le bétail, du flanc droit chez le cheval.

Les causes sont: 1.—la présence d'un corps étranger dans l'oesophage (conduit des aliments depuis la gorge à l'estomac); 2.—une indigestion d'aliments verts, trèfles, légumes, ou d'aliments riches en protéine, (son, moulée) pris en trop grande quantité; 3.—l'ingurgitation d'une grande quantité d'eau froide après un repas composé d'aliments riches; 4.—la compression de l'oesophage par les ganglions tuméfiés du voisinage (tuberculose, etc.); 5.—l'inflammation de l'estomac, etc.

Dans tous les cas le flanc gauche est gonflé, soit légèrement, soit outre mesure. La vie peut devenir en danger.

Traitement.—Dans les trois premiers cas si la tympanite est grave, on devra d'abord pratiquer la ponction au milieu du flanc gauche afin de donner une issue aux gaz qui remplissent et gonflent la panse, et ensuite administrer:

Charbon de bois pulvérisé 3 onces.

Huile de lin crue...3 demiards ou bien:

Térébentine ....1 once
Huile de lin crue ..3 demiards

L'animal sera promené au pas, tenu à la diète durant 24 heures après quoi on lui donnera du foin seulement.

Au bout de trois jours, il pourra recevoir sa ration ordinaire.

Dans le quatrième cas, (tuberculose) le mieux sera de sacrifier l'animal au plus tôt. Dans les cas de gastrite, on adoptera le traitement prescrit contre cette maladie.

La ponction peut être pratiquée à défaut d'autre instrument, avec un couteau de poche, un canif ou tout autre instrument tranchant et pointu.

MALADIES DES POULES

D'après certain, ce ne serait qu'une forme de la diphthérie. Quoi qu'il en soit cette maladie se présente sous trois formes, dit M. Hecmier, dans son ouvrage sur les "Maladies de la basse-cour", elle est foudroyante, aiguë ou chronique.

1o Dans la forme foudroyante, les poules périssent au bout de cinq heures au plus, après être devenues subitement immobiles et s'être isolées dans un endroit calme et frais; leur crête devient violette, leurs yeux mi-clos, la tête revient sur le corps, les ailes sont soulevées à leur partie supérieure et leur extrémitée est tombante, ainsi que la queue; les plumes sont hérissées, enfin l'oiseau est en boule, un mucus filant s'échappe du bec et les plumes de derrière sont souvent couvertes d'un découlée verdâtre.

2o Dans la forme aiguë, la maladie évolue entre douze et soixante heures; l'animal survit parfois au délai, mais si la diarrhée persiste plus de huit jours, sa guérison devient impossible. Il marche lentement, il a une démarche nonchalante; il parait triste, abattu; il s'isole, ne cherche pas à manger et ne bouge que pour aller boire; la crête s'affaisse et prend un couleur de plus en plus foncée, la diarrhée passe du grisâtre au sanguinolente et se mélange d'une matière blanchâtre qui ressemble à de l'oeuf cuit, enfin, après quelques convulsions, l'animal meurt en poussant un cri d'angoisse.

3o Dans la forme chronique, les symptômes sont les mêmes, mais plus lents et intermittents: faiblesse générale, dépérissements progressif, inappétence, diarrhée plus ou moins continue; les membres inférieurs sont presque paralysés. Les volailles succombent dans le marasme, ou, si elles guérissent, elles restent roides et boiteuses.

Causes:—Mauvais régime, logement malsain, aliment de mauvaise qualité, très souvent c'est l'eau corrompue qui cause cette maladie. Elle est due à un microbe qui passe de l'intestin dans le sang, se multiplie et se rejette par les fientes. La transmission se fait ainsi par les grains que la volaille picoce dans la basse-cour et qui sont souvent souillés.

Traitement:—Modifier le régime, supprimer les causes du mal. Désinfecter tous les sujets sains en leur lavant le bec, les pattes et le plumage avec une éponge imbibée d'une solution phéniquée ou d'une solution d'acide sulfurique contenant quelques gouttes (25 à 30) d'acide par pinte d'eau. Ensuite les isoler dans les locaux très aérés. Enterrer profondément les cadavres en les recouvrant de chaux vive, puis désinfecter le poulailler et son mobilier, ainsi que toute la basse-cour avec une solution de lyrol à 4 ou 5 p. c. ou à l'acide sulfurique: blanchir, après lavage, brossage et grattage, avec un fort lait de chaux préparé avec une solution de lysol à 1 p. c. et le laisser inhabité au moins pendant un mois.

Comme traitement préventif, relever l'alimentation en donnant une nourriture abondante, tonifiante et sans verdure et en additionnant les boissons de 15 à 20 gouttes d'acide phénique ou de 2 onces de sulfate de fer par litre d'eau. S'il s'agit de sujet de race, le mieux est de les faire vacciner d'après la méthode pasteurienne.

Les traitements curatifs sont plus ou moins efficaces.

On préconise les suivants:

1o Une cuillerée à thé d'heure en heure, pendant six heures au moins, d'une solution de lysol à 5 p. c. (1 once et demi par pinte d'eau).

2o Un à trois onces par tête et par jour de sel de nitre dans les boissons ou les pâtées.

3o Une cuillerée à thé de vin rouge, additionnée de 3 gouttes de laudanum par tête, et les heures suivantes, une cuillerée à thé d'eau crésylée à 5 p. c.

4o Donner de la pâtée ou du grain arrosé de 2 ou 3 gouttes de whisky additionnée de 5 à 10 gouttes d'essence de menthe.

LA PRODUCTION DU LAIT

Les vaches doivent être traites régulièrement aux mêmes heures, tous les jours, et ces heures doivent être séparées par des intervalles aussi égaux que possible.

Propreté.—Avant de commencer à traire, le trayeur doit essuyer les flancs et le pis de la vache avec un linge propre, humecté d'eau fraîche et propre. On fait ainsi adhérer à l'animal tous les poils détachés, les poussières ou les bactéries qui, sans cette précaution tomberaient dans le seau à lait (chaudière). On ne doit pas faire tomber dans la chaudière les premiers jets de lait car ceux-ci contiennent généralement beaucoup de bactéries nuisibles. Le trayons de la vache doivent être secs, les mains du trayeur également propres et sèches, et celui-ci doit se laver et s'essuyer les mains après chaque vache traite. Cette précaution a non seulement pour but de tenir les mains propres mais aussi d'empêcher qu'une affection — par exemple les plaies sur les trayons — ne soit transmise d'un animal à l'autre. En somme le trayeur doit exercer la plus grande propreté, non seulement dans le soin de l'animal ou des ustensiles qui reçoivent le lait mais aussi sur sa personne. La traite doit se faire aussi rapidement que possible, mais de façon uniforme, afin de ne pas énerver la vache.

Durée des intervalles entre les traites.—Nous avons déjà dit que les intervalles entre les traites devraient être de durée aussi égale que possible. Cependant il résulte des recherches effectuées sur la ferme expérimentale que lorsque les vaches ne sont traites que deux fois par jour, ce qui est la coutume générale au Canada, le temps qui s'écoule entre les traites peut varier plus ou moins sans qu'il en résulte d'effets appréciables sur les résultats d'une période, disons d'une durée de deux mois. Il y a cependant des limites, par exemple, si l'on peut, sans inconvénient, traire à intervalles variant de dix à quatorze heures, les traites effectuées à intervalles de six à dix-huit heures auront certainement de très mauvais effets. Un point à noter cependant, c'est que ce qui est vrai d'une vache de 30 à 40 livres par jour, peut ne pas s'appliquer à un animal de 50 à 60 livres par jour et encore bien moins aux très grandes laitières qui donnent, disons, 70, 80 ou 90 livres par jour. Du reste il est à peu près sûr qu'aucune vache n'arriverait à donner 80 ou 90 livres par jour si on ne la travait que deux fois par 24 heures.

Variations dans la quantité et la qualité du lait.—Il est à noter que le lait provenant de vaches traites à intervalles inégaux, mais à heures régulières, varie en quantité de façon proportionnelle à la longueur des intervalles tandis que la qualité varie de façon inverse. Par exemple, une vache qui donne 30 livres de lait à 4 p. c., soit 1.20 livre de gras de beurre pourrait, lorsqu'elle est traite à six heures du matin et six heures du soir, rendre environ 15 livres de lait à 4 p. c., matin et soir. Or, même vache traite à six heures du matin et à 4 heures du soir continuerait probablement à donner 30 livres de lait dans les 24 heures, mais les proportions de lait et de gras aux différentes traites seraient probablement les suivantes: à 6 a.m., 17 à 18 livres, de 3.5 à 3.75 p.c., et à 4 p.m., 12 à 13 livres de 4.3 à 4.6 p.c.

Nous avons églament démontré que la qualité du lait produite par une vache quelconque varie, d'une traite à l'autre, d'une manière assez régulière, et, en outre, qu'elle varie de façon très sensible d'un jour à l'autre à cause d'une multitude d'influences d'ordre secondaire, par exemple les variations dans la température, la quantité d'eau et de sel, le changement dans la qualité des repas, le changement de trayeur ou le changement de l'heure de la traite, la crainte, la colère, et enfin tout sentiment de malaise et d'inquiétude.

En outre—fait bientôt constaté par les laitiers—la qualité du lait s'améliore à mesure que la traite avance. Le premier lait tiré est toujours pauvre en gras de beurre. A mesure que l'on continue de traire, le pourcentage de gras augmente et ce sont les dernières onces que l'on peut tirer du pis qui contiennent le plus de matière grasse. "Moralité, trayez vos vaches à fond".

MACHINES A TRAIRE

L'emploi de machines à traire remonte déjà à bien des années; nous nous servons, dans l'étable principale de la ferme, d'une machine qui nous a donné de très bons résultats. On peut la tenir parfaitement propre sans grand travail; il ne semble pas qu'elle ait la moindre tendance à diminuer la production du lait. D'autre part, le lait obtenu au moyen de cette machine est d'habitude à peu près aussi propre que celui provenant de la traite à la main.

Tout considéré, on ne saurait dire que la traite à la machine revient bien meilleur marché que la traite à la main, mais l'emploi de la machine offre cet avantage que l'on peut traire un grand nombre de vaches en un temps raisonnablement court avec un petit nombre d'hommes. La plupart des hommes préfèrent faire marcher une machine que de traire eux-mêmes à la main.

La machine marche à la vapeur, à la gazoline ou à l'électricité. Un homme peut faire fonctionner à la fois trois ou quatre appareils. Chaque appareil tire le lait d'une seule vache à la fois et le tire tout aussi vite sinon plus vite que ne pourrait le faire un trayeur exercé. Il est encore trop tôt cependant pour que nous puissions nous prononcer définitivement au sujet de cette question assez discutée.

J.-H. Grisdale.
Ferme Expérimentale,
Ottawa, Ont.

LA CHASSE AUX BANDITS DANS L'OUEST

Six bandits masqués attaquent une banque. Deux sont tués et les autres sont l'objet d'une poursuite mouvementée.

New Hazelton, B.C., 14.—Deux bandits d'une troupe composée de six hommes ont été tués hier, au cours d'une bataille rangée qui a eu lieu entre ces bandits et une troupe de vigilants accourus dès les premiers coups de feu tirés contre la banque. Six hommes ont fait le siège de la banque et, après la lutte, quatre ont pu se sauver dans les bois voisins où ils ont été poursuivis par les citoyens armés de carabines à longue portée. Les fugitifs ont emporté $1,100 en espèces.

La banque, qui est construite en bois solide et est séparée des autres maisons, venait de s'ouvrir depuis peu quand l'attaque des voleurs se produisit. Deux hommes armés de carabines sont arrivés par la porte de devant, pendant que deux autres arrivaient par le petit bois qui se trouve en arrière de l'édifice et que deux autres prenaient une direction latérale. Ceux qui étaient venus par devant pénétrèrent tout de suite dans la banque, le fusil épaulé et criant: "Hands up!"

Les quatre complices apparurent au même moment, couvrant de leurs carabines toutes les issues de la banque. A ce moment, il n'y avait qu'un seul client dans le bureau, M. John Goslin, gérant de la maison d'entreprises Lynch Brothers. M. Goslin avait dans la main un petit paquet d'argent et des mandats de poste au montant de $50. Pendant qu'un des voleurs couvrait les employés de la banque avec sa carabine, l'autre enleva l'argent que tenait M. Goslin puis alla au guichet du receveur où il mit la main sur tout l'argent qu'il put atteindre.

L'affaire n'a pas duré plus d'une demi-heure puis les deux voleurs commencèrent leur retraite à reculons. Au moment où ils allaient sortir, les employés de la banque eurent le temps de prendre leurs armes et ouvrirent le feu, ce à quoi les bandits répondirent par une fusillade en règle au cours de laquelle le teneur du grand livre, M. W. Fenton, autrefois d'Ottawa, fut blessé à la tête par un éclat de bois qu'une balle fit sauter de son pupitre.

Le bruit des coups de feu alarma la ville et plusieurs cowboys qui se trouvaient dans un magasin de quincaillerie voisin sautèrent immédiatement sur leurs armes et commencèrent la chasse aux brigands. On vit alors se dérouler une de ces scènes comme en montrent les vues animées, avec cette seule différence que les participants étaient sérieux et que le prix de la partie était la vie de chacun d'eux. Armés de carabines, les voleurs avaient plus de chances de succès que les cowboys armés seulement de revolvers, mais la ruse des cowboys leur permit d'intercepter les brigands dont deux tombèrent morts frappés de balles en pleine poitrine. On croit qu'un des quatre qui se sont enfuis est assez gravement blessé. Pendant ce temps les citoyens s'étaient ressaisis et la chasse à cheval commençait. On n'a pas reconnu les deux brigands qui ont été tués. On croit que ce sont des Russes qui font partie d'une bande cachée dans les montagnes et qui, il y a peu de temps, a dévalisée la même banque et s'est enfuie dans les montagnes.

New Hazelton, 15.—On dit que trois des bandits ont été blessés et que deux autres ont été capturés par la police provinciale qui surveillait tout spécialement la ville. Tous les bandits portaient des masques et on ne les connait pas du tout dans les environs.

Le Halloway's Corn Cure fera disparaître les cors jusqu'à la racine. Essayez-le: il prouvera son efficacité.

EN PROVINCE

DUNREA, MAN.

Les semailles commençent ici. Nos cultivateurs se préparent à jeter en terre le blé dont ils espèrent un fort rendement l'automne prochain.

* * *

Nous avons eu cette semaine plusieurs visiteurs de Mariapolis.

* * *

M. le docteur Roy nous a quitté pour Winnipeg.

* * *

M. Philippe Bisson a eu la douleur de perdre son fils Alphonse, âgé de quatre ans, à la suite d'une pneumonie. Nos sympathies à la famille.

* * *

Vive le jeu de balle! Nos joueurs se sont déjà dégourdis et s'organisent. Souhaitons-leur un bon succès et une brillante saison.

* * *

Il y a eu veillée chez Mme Jos. Fortier. Nombreux invités qui se sont bien amusé.

Le chou.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

M. Edouard Collette, Mme Collette, leur belle-soeur Melle Létourneau et leurs deux fillettes sont de retour d'un voyage de trois mois dans la province de Québec.

ST-EUSTACHE

Mardi dernier, les enfants de l'école paroissiale et du couvent ont donné une intéressante séance en l'honneur de notre curé M. Bastien, dans la salle paroissiale. M. l'abbé Comte, d'Elie y assistait.

Il y eut présentation de cadeaux; par les élèves de l'école: un ceinturon en soie, une barrette et des rabats; par les Enfants de Marie, une toilette de lit brodée à la main. Le lendemain matin, Mme McDonald, au nom des Dames de Sainte-Anne, présenta au curé une jolie bourse.

* * *

Amicus ferait bien de montrer quelque indulgence pour Sikinik; car lui-même a à son crédit quelques erreurs.

* * *

Tous deux ont oublié la visite à Saint-Eustache de la Révérende Mère Générale des Soeurs des Missions venue d'Angleterre au Manitoba pour visiter les maisons établies ici. La Révérende Soeur a été très charmée de notre village.

Oeil Ouvert.

FANNYSTELLE

MM. Gaudette et Lavigne, de Sainte-Gertrude, P. Q., sont en visite ici.

* * *

M. Davies, de Chicago, Ill., représentant une compagnie d'assurance dans laquelle M. B.-F. Frant, la victime de l'incendie de l'hôtel état assuré, est en visite ici par affaire.

* * *

M. et Mme Ovide Dureault sont les heureux parents d'une fille née le 8 courant. Elle a porté au baptême les noms de Marie-Cécille. Parrain M. E. Dureault; marraine, Melle Yvonne Bourque.

* * *

M. et Mme Etienne Poitras et M. Charles Poitras, de Winnipeg, sont en promenade au presbytère.

* * *

La grande fête de Pâques a été célébré ici avec pompe.

C'est par un jour ensoleillé que le Sauveur des hommes avait choisi pour commémorer sa résurrection, d'où il est sorti vivant du tombeau.

"Resurexit, Sicut Dixit, Alleluia!"

Ces mots remplissent de joie le coeur des chrétiens de tous les points du globe et cette même joie, cette même gaieté chrétienne, était rayonnante sur toutes les figures de nos paroissiens.

M. le Curé, malgré les nombreuses fatigues des longs offices de la Semaine Sainte, nous a manifesté encore une fois de plus son bon goût, pour les décorations.

Fleurs naturelles aux multiples couleurs cachèrent de leurs verdures et de leurs fleurs le maître-autel. En un mot toutes les décorations étaient artitisquement disposées.

La messe "Schola Paroissiale" fut chantée en parties par le choeur, ainsi qu'un cantique: "Chantons l'hymne de la victoire."

Nous nous souviendrons longtemps de l'éclat de cette belle fête de Pâques 1914.

Dimanche le 12 a eu lieu à la sacristie l'élection des syndics pour l'année 1914. Les suivants ont été nommés: MM. Achille Morissette, Alfred Hamel et Adolphe Guyot en remplaçant MM. Marcel Arnal, Chas. Cyrenne et Marcel Mollot, sortant de charge.

* * *

M. Joseph Painchaud a été nommé secrétaire-trésorier du district scolaire pour remplacer M. M. Mollot.

* * *

Le fils aîné de M. Omer Cyrenne s'est fracturé une jambe lorsqu'il est tombé dans une roue de voiture. Il est sous les soins du Dr Taylor. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

M. Frank Loree et sa famille, de Winnipeg, viennent demeurer sur une de ses terres au nord de la paroisse.

* * *

Si la belle température continue pour quelques jours les cultivateurs pourront ensemencer la terre, mais aux dernières nouvelles George craint que nous ayions encore du froid. C'est le "Foster" de la paroissee qui parle ainsi, et il faut se résigner du sort qui nous attend.

* * *

M. Hervé Cyrenne, fils aîné de M. Omer Cyrenne, a été transporté à l'hôpital de Saint-Boniface avec une jambe affreusement broyée. Il est sous les soins du Dr McKenty.

Aux dernières nouvelles, on craint d'être obligé de faire l'amputation de la jambe.

* * *

Notre curé, M. l'abbé Joseph Poitras, a passé quelques jours en ville.

* * *

MM. Edmond Poirier et Pierre Beaupré sont de retour de leurs homesteads, près de Broadvalley, Man.

* * *

Plusieurs de nos chasseurs ont fait bonne chasse; déjà un grand nombre d'outardes ont passé dans la marmite.

* * *

Le mauvais temps prédit par notre "Foster est arrivé. "Il pleut, il pleut bergère", et la terre en plusieurs endroits est couverte d'eau. On se croirait au lendemain du déluge.

Si cela continue on sera forcé de faire signer des pétitions et de les présenter à notre prophète pour qu'il cesse de nous prédire de la pluie.

Yvonnie.

DUCK LAKE

Duck Lake, Sask., 13 avril 1914.

A mes chers compatriotes des Etats-Unis et du Québec.

Permettez que j'attire votre attention vers un des coins de terre les plus avantageux au point de vue agricole de la Province de la Saskatchewan, je veux dire Duck Lake.

Disont tout de suite que Duck Lake est un centre mixte, mais surtout français, situé sur le C. N. R. entre deux villes populeuses prospères et pleines d'avenir: Saskatoon et Prince-Albert.

Le sol y est excellent. Le rendement en moyenne pour le blé est de 25 à 30 minots par acre; l'avoine et l'orge 65. Les récoltes ne manquent jamais. Point de grêle; de la pluie en abondance.

Les légumes y réussissent très bien. Il est même rare d'en cultiver d'aussi gros ailleurs. Ce n'est guère étonnant quand on y connait la richesse et l'humidité de notre sol. Duck Lake est un district favorable à la culture mixte; aussi y voit-on beaucoup de pâturage. Le foin ne fait pas défaut; du bois en quantité et du gibier en abondance.

La plupart des colons qui sont arrivés ici étaient pauvres; aujourd'hui, ils sont riches, grâce à leur travail, leur courage, leur persévérance et leur esprit d'économie sans compter leurs talents qui ont fait rendre à la terre cent pour un.

D'un autre côté il est triste de constater que les premiers habitants du "pays" qui n'ont pas voulu travailler, économiser, qui se sont adonnés à "l'eau de feu", sont pauvres et traînent une vie misérable. Beaucoup d'entre eux sont appelés à disparaître dans la plus honteuse des misères—uniquement par leur faute, pour avoir trop aimé la "traite" et la "bouteille". Sachons profiter de ces exemples, mes chers compatriotes, si nous ne voulons pas nous aussi tomber au dernier rang de la société. Pas trop de "petits coups' et ayons peur des effets funestes de la "bouteille".

Vous trouverez dans ce district peu de homesteads mais en retour vous pouvez acheter de bonnes terres à un prix raisonnable et à des conditions faciles de paiements.

Je vous engage donc, mes chers compatriotes, à venir visiter notre contrée. Renseignez-vous auprès de MM. Gervais, Gagné, Doucette, Courchène—si vous êtes Canadiens—et MM. Dubois, Forestier, Blanchard, Duez, Pezerie, Lamaurice si vous êtes Français, et de votre humble serviteur qui a été au service de l'Immigration sous le gouvernement Laurier. Ne me demandez pas pourquoi je n'y suis plus.

Avant de terminer, j'ajouterai qu'au point de vue religieux et scolaire, vous trouverez à Duck Lake tout ce qu'un coeur catholique peut désirer.

Le Révérend Schmidt, prêtre suisse, qui dessert la paroisse, est tout à ses ouailles et sera toujours heureux de vous recevoir à bras ouverts. Et nos bonnes religieuses, les Révérendes Soeurs de la Présentation y donnent une éducation et une instruction modernes: l'anglais et le français y sont enseignés, ainsi que les sciences et les arts.

Il y a aussi aux environs de Duck Lake des paroisses très intéressantes à visiter. Je nomme: Saint-Isidore de Bellevue, Domrémy, Bonne Madone, Saint-Louis, Batoche, Carleton et Marcelin. Compatriotes des Etats-Unis et de Québec, venez tout droit à Duck Lake: vous y trouverez des frères heureux de vous aider à y planter votre tente.

Merci à l'avance.

Votre bien obligé,

Amédée Cléroux,

Ex-agent d'Immigration.

LAURIER, MAN.

M. Raoul Reed, de Saint-Boniface, est venu passer les fêtes de Pâques chez son oncle M. Adélard Trottier. Il en a profité pour faire une partie de chasse aux lapins.

* * *

Melle Jeanne Daoust, de Makinak, était de passage chez son oncle M. Patrice Trottier.

* * *

M. Robert Doucette était en promenade à Laurier dimanche.

* * *

Melle Berthe Trottier est venue passer les fêtes de Pâques chez son père M. Patrice Trottier. Melle Trottier enseigne la classe près de Deloraine, Man.

Yvette.

PIGEON LAKE

M. Frank Fitzpatrick est revenu parmi nous très enchanté de son homestead. Il est allé en voyage d'affaires à Winnipeg.

* * *

MM. J. Carrière et Louis Laplante, de Saint-Eustache, sont venus nous visiter. Ils furent les hôtes de M. Vivier.

* * *

M. L. Thibert est en promenade chez son oncle M. N. Barron à l'Ouest de Pigeon Lake. Il est très satisfait de son voyage.

Roman de La Liberte No 25

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR *FENIMORE COOPER*

Personne n'entendit ces paroles; ces hommes n'avaient plus d'oreilles: toute leur âme était passée dans leurs yeux; ils apercevaient, s'étant rapprochés à l'aide d'efforts héroïques, Magua qui indiquait à deux Indiens, emportant Cora à demi pâmée, la route qu'ils devaient tenir. A ce moment, la jeune fille et ses ravisseurs, aussi bien que le cruel Magua, parurent subitement éclairés par une vive lumière pénétrant tout coup dans la caverne; leurs ombres parfaitement dessinées se projetèrent une minute sur la paroi de l'étroit passage, puis tout disparut.

Une sorte de frénésie, un emportement de colère et de rage surexcita tellement Uncas et Heyward, qu'à l'aide d'efforts plus qu'humains ils arrivèrent à temps pour voir une ouverture, dans le flanc du rocher, qui allait se refermer comme ils l'atteignaient. Ils écartèrent les broussailles un instant soulevées, puis rejetées sur le trou; ils s'élancèrent hors de la caverne, et, se trouvant en face de la montagne qui s'élevait à pic devant eux, ils furent pourtant assez favorisés pour voir le chemin suivi par leurs ennemis.

Les fugitifs, engagés dans une vaste anfractuosité qui séparait le massif des rochers creux de la montagne elle-même, gravissaient, sur cette muraille droite et presque lisse, un sentier escarpé et rocailleux. Uncas et le major, s'aidant des mains, s'étaient déjà lancés à leur suite; le chasseur, embarrassé par son arme et ne voulant point s'en séparer ni courir risque de l'endommager, se laissa devancer par ses jeunes compagnons. Ceux-ci franchirent en un instant des rocs, des précipices qui, en toutes autres circonstances, leur eussent paru inaccessibles; bientôt même le major anglais fut contraint de rester en arrière, cédant le pas à Uncas, que rien n'arrêtait Néanmoins tous les trois gagnèrent rapidement du terrain sur les Hurons. Cora, toujours maîtresse d'elle-même, opposait à son enlèvement toute la résistance possible, et contraignit ainsi les guerriers qui devaient la porter à une marche plus lente et plus favorable à leurs adversaires.

Uncas, au milieu des périls incalculables de cette route difficile, avait pris un peu au-dessus du sentier suivi par Magua; arrivé à la même hauteur sur le flanc de la montagne, et séparé des ravisseurs par un abîme, il s'arrêta tout à coup sur le haut d'un roc, et, agitant son tomahawk, il s'écria:

"Arrête! chien de Wyandot, arrête!"

Cora entendit sa voix; à son tour elle se prit à dire:

"Je n'irai pas plus loin!" Et, s'arrachant des mains des deux guerriers mingos, elle se retourna vers Magua et lui dit: Tu peux me tuer, misérable Huron! mais tu ne m'obligeras pas à te suivre plus longtemps!"

Les deux Mingos, qui l'avaient ressaisie, levèrent sur elle leurs tomahawks, et, avec une joie cruelle qui éclatait dans leurs regards, ils se préparaient à la frapper. Sans Cora et la nécessité de l'emporter, depuis longtemps déjà ils auraient été en sûreté. Mais Magua ne l'entendait pas ainsi; il arrêta leurs bras, leur arracha leurs armes, et, les jetant loin de lui, à son tour il tira son couteau, et, encore; tout à coup il leva le bras, avec une voix qui malgré lui tremblait sous la violence des passions les plus opposées bouillonnant au fond de son âme perverse, il dit:

"Femme, choisis enfin, ou le wigwam ou le couteau du Renard-Subtil!"

Cora ne tourna même pas la tête pour le regarder; une expression céleste illimunait son visage; les yeux levés vers le ciel, les mains étendues, elle murmura d'une voix douce, angélique:

"Mon Dieu! je suis à toi. Fais de moi ce qu'il te plaira!"

Magua reprit encore d'une voix rauque et d'un ton sinistre:

"Femme, choisis!"

La fille de Munro, continuant à prier, gardait sur son visage une inaltérable sérénité; ses yeux étaient toujours au ciel, ses lèvres doucement remuées aanonçaient que ses supplications suprêmes n'étaient même pas troublées par les atroces menaces qui retentissaient à ses oreilles. Elle ne répondit point à la demande de Magua: elle ne l'avait point entendue.

Le Huron, lui, tremblait de tous ses membres en présence d'une victime aussi résignée; il hésitait encore; tout à coup il leva le ras, puis, avant de se résoudre à frapper, il le laissa retomber. Quel combat furieux se livrait en son âme! Il était en butte aux contradictions les plus violentes. Une seconde fois il leva son arme menaçante, il fallait bien en finir; le féroce Huron ne pouvait pas hésiter plus longtemps, son orgueil ne lui permettait pas d'avoir pitié d'une squaw de couleur blanche, et d'ailleurs la pitié n'était pour rien dans ses hésitations. Cette fois il était bien décidé à frapper, mais au même instant un cri menaçant retentit dans les airs au-dessus de la tête du Min[illegible]: c'était Uncas qui, hors de lui, ne se possédant plus, venait de se jeter du haut d'un rocher sur l'étroit espace où son ennemi s'était arrêté avec sa malheureuse victime. Magua, entendant ce cri terrible, leva les yeux et se retourna, sans lâcher sa captive; profitant de cette courte distraction de son chef, un des Hurons, témoin de ses hésitations, plongea rapidement son couteau dans le sein de la jeune fille.

Le Renard-Subtil se retourna à temps pour reconnaître d'où partati le coup. Son ami, qui l'offensait ainsi mortellement, se retirait déjà; il se précipita sur lui et allait l'atteindre et le châtier, quand Uncas tomba entre eux. Alors la fureur du terrible Huron, rendu encore plus féroce par le meurtre qui venait de s'accomplir sous ses yeux, se tourna contre le Mohican; avant que celui-ci eût eu le temps de se relever, il lui plongea son poignard entre les deux épaules, et, en commettant ce lâche attentat, il poussa un cri formidable où il y avait plus de désespoir que de triomphe.

Uncas, mortellement atteint, trouva encore la force de se relever; comme une panthère blessée par un chasseur bondit sur son ennemi, ainsi le jeune delaware sans souci de son sang coulant à flots, se jeta sur le meurtrier de Cora et l'étendit mort à ses pieds. Mais cet effort avait épuisé ce qui lui restait de vigueur; à son tour il tomba à terre, non loin de l'endroit où gisait la pauvre fille de Munro, qui n'avait point survécu au coup si traîtreusement porté par le cruel Mingo.

Les fils des Lenapes, le dernier des Mohicans trouva encore, dans cette extrémité, assez d'énergie au fond de son âme vaillante pour se redresser à demi et pour lancer au Renard-Subtil d'intrépides et fiers regards, lui marquant par là son mépris et lui disant clairement ce qu'il eût fait si ses forces ne l'avaient pas déjà abandonné. Magua, toujours impitoyable et barbare, revint vers le Cerf-Agile; il le saisit par le bras, le souleva à demi, et, le voyant dans l'impossibilité d'opposer aucune résistance, il lui plongea froidement trois ou quatre fois son couteau dans la poitrine.

Uncas ne poussa pas une plainte, ne détourna pas son regard plein de mépris; impuissant à rendre les coups qu'il recevait, il rendit le dernier soupir, gardant sa fierté et son intrépidité.

"Grâce! grâce! Huron, grâce! criait d'une voix lamentable le major Heyward du haut du roc où il avait suivi Uncas, et d'où celui-ci s'était précipité; grâce! aie pitié de ton ennemi, si tu veux qu'on ait pitié de toi!"

Magua redressa la tête, et, comme un triomphateur, il montra au jeune officier son couteau, encore fumant du sang de sa victime; puis, étendant son bras et redressant sa taille, il poussa un cri si furieux et si sauvage, où l'Indien exprimait si nettement la joie féroce de sa barbare victoire, qu'il n'y eut pas un guerrier delaware ou huron, parmi ceux qui combattaient encore dans la plaine à mille pieds au-dessous d'eux, que ne l'entendit et ne comprit en même temps sa signification. Ce cri sauvage fut suivi immédiatement d'une exclamation terrible et pleine d'angoisse: elle s'échappait des lèvres du chasseur, qui s'élança, comme soutenu par une puissance invisible, franchissant les rocs et les ravins, pour rejoindre le meurtrier. Il n'y avait plus d'obstacles pour lui; son pas rapide était aussi sûr que s'il eût marché dans la plaine; cet homme n'avait plus rien à redouter, il avait trop bien entendu le sens redoutable du cri de Magua; et, Uncas mort, que ferait le chasseur de son expérience, de son habileté, de sa vie? Quand il arriva sur le lieu du massacre, il ne trouva plus que les cadavres des victimes. Il détourna la tête; il ne voulait pas voir Uncas mort.

La montagne se dressait presque perpendiculairement devant lui; le malheureux chasseur chercha partout du regard le féroce Magua; il aperçut au haut d'un rocher une silhouette menaçante qui, tenant les bras tendus, lançait dans une direction voisine de l'endroit où il se trouvait une énorme pierre; il avait déjà levé son fusil, quand il reconnut les grandes jambes et les longs bras du musicien, David la Gamme. Comment avait-il fait pour se hisser jusque-là? Quel ennemi invisible pour le chasseur menaçait-il ainsi avec tant de courage?

L'énorme pierre, vigoureusement lancée, l'avait été aussi fort adroitement; l'unique compagnon qui était resté au chef huron fut

HAYWOOD

Chaque printemps nous recevons des colons de la province de Québec qui viennent augmenter le nombre des Canadiens-français dans l'Ouest. J'inviterais ces colons à venir faire leur choix dans des colonies canadiennes-françaises. Cela doit peser pour beaucoup dans la balance qui/ déterminera un colon sur l'endroit où s'établir.

Dans une paroisse canadienne-française il se trouve pour ainsi dire au milieu des siens: même langue, même croyance.

Un autre motif qui doit aussi guider un colon, c'est s'établir près d'une ligne dé chemin de fer. C'est un grand avantage. Etre proche de quelques grandes villes facilite la vente des denrées pour le cultivateur qui en a toujours un bon prix. Comme la main d'oeuvre est chère l'on doit autant que possible acheter une terre facile à mettre en culture. C'est pour cela que le Manitoba est un bon pays pour les familles nombreuses.

Haywood est de ces places qui réunissent ces avantages. Elle est peuplée tout entièrement de Français et Canadiens français. Une petite église a été bâtie en 1908. Nous avons un prêtre résident depuis janvier 1914. C'est un Canadien-français. On sera donc certainement bien reçu par le futur pasteur.

Quoiqu'il soit parmi nous depuis peu il a déjà conquis l'estime de tous ses paroissiens. Depuis son arrivée il a orné notre église d'une cloche et d'un joli harmonium.

Nous avons une école tenu par un Canadien-français; cette école a toujours été tenue par un instituteur catholique de langue française. Nous sommes certain qu'elle y restera.

La population de Haywood est d'environ 300 âmes, tous catholiques de langue française. Nous sommes desservi par la ligne de chemin de fer Canadien Pacifique. Ce rapide passe deux fois par jour En plus nous avons ce que beaucoup d'autres colonies n'ont pas: le Grand Nord qui va à Portage la Prairie passe à trois miles de Haywood. Cela nous met en communication avec plusieurs autres grandes lignes tel que le Grand Tronc Pacifique, qui vont de l'est à l'ouest. Cela nous évite de passer par Winnipeg pour aller à certaines villes de l'Ouest, tel que Battleford, etc.

Il reste encore des terres à vendre ici qu'on pourrait acheter à de bonnes conditions. Nous avons de la place pour 25 à 30 familles et notre désir est que toutes ces terres soient achetées par des Canadiens-français afin que notre colonie soit entièrement catholique et française. Je conseille donc à tous les pères de famille qui ont l'intention de venir dans l'ouest ou qui y sont déjà mais qui cherchent à se placer dans un milieu où l'on parle la belle langue française de venir voir Haywood avant de faire leur choix.

Je suis persuadé, vu tous les avantages qu'offre notre place, qu'ils viendroit augmenter le nombre de leurs compatriotes à Haywood, ce qui fera de notre place l'une des plus fortes paroisses canadiennes-françaises de l'Ouest.

Un Français canadien.

GUILLAUME II ET LE CATHOLICISME

Une révélation sensationnelle.

De la *Croix* (29 mars 1914):

Les catholiques de l'étranger se méprennent quelquefois sur les sentiments de l'empereur Guillaume à l'égard de l'Eglise. Tantôt, par des discours retentissants, le kaiser semble faire solennellement profession de foi en la divinité du Christ; tantôt, par d'autres déclarations non moins retentissantes, empreintes de rationalisme protestant, il vide son *Credo* de toute signification réelle. Ainsi font les pasteurs protestants allemands qui, en grand nombre, ont abandonné le dernier reste des véritables croyances chrétiennes et jurent néanmoins sur les saints Evangiles qu'ils professent le Symbole des Apôtres. Ils récitent effectivement le vieux *Credo* devant l'assemblée de leurs fidèles, tout en faisant cette restriction mentale que chacun peut entendre et comprendre cette formule antique et véritable d'après ses convictions personnelles; pour eux, tout en se servant des termes consacrés par la tradition chrétienne, ils se réservent de leur donner, dans leur for intérieur, et même extérieurement et en dehors de leurs fonctions cultuelles, une interprétation diamétralement opposée au sens littéral.

Deux discours contradictoires.—Guillaume II agit à peu près de même.—Lors de son avant dernière visite à Aix-la-Chapelle, ville et centre d'une contrée foncièrement catholique, le kaiser a prononcé un discours édifiant au plus haut point pour les braves gens qui sont encore habitués à laisser aux mots leur véritable signification.

Citant un texte d'un épître de saint Pierre, l'empereur, à Aix-la-Chapelle, comme un second Charlemagne, a déposé sa couronne et tout son empire aux pieds du Christ crucifié. Quinze jours plus tard, à l'autre extrémité de l'empire, en Silésie, le même Guillaume II a prononcé un discours empreint d'un rationalisme protestant tel qu'il paraît exclure toute foi en la divinité du Christ.

Catholicisme et protestantime en Allemagne.—Cette attitude singulière de l'empereur n'a pas manqué d'exercer son influence sur le peuple. Certes, il reste encore des croyants dans le vieux sens du mot parmi les protestants allemands; mais ils sont très clairsemés. Les dirigeants, en grand nombre, cherchent à imiter l'empereur; ils font parade d'un décorum religieux, qui dans bien des cas n'est autre chose qu'une hypocrisie conventionnelle. Le peuple protestant, au contraire, dans sa grande masse est incroyant au point de vue religieux, et socialiste en politique.

Si actuellement au Parlement de l'Empire les socialistes, tout en étant le groupe numériquement le plus important, sont encore en minorité, c'est grâce surtout à une législation très arriérée et très injuste sur la fixation du nombre des députés.

En Allemagne existe le vote uninominal et, en principe, la représentation du peuple dans la proportion d'un député par cent mille habitants. Cependant, c'est le recensement de 1867 qui, aujourd'hui encore, sert de base à la répartition du nombre des mandants parlementaires. Berlin, en 1867, comptait six cent mille âmes et s'est vu attribuer seulement six sièges au Reichstag. Aujourd'hui, la population de Berlin dépasse trois millions et aurait droit à trente députés au moins, qui tous, probablement, seraient socialistes. Il en est de même pour toutes les grandes villes et les arrondissements industriels de l'empire dont la population a augmenté dans des proportions formidables alors que dans certains arrondissements ruraux elle a plutôt diminué. Si la répartition des sièges parlementaires venait à être adaptée à l'état actuel de la population, aujourd'hui déjà le parti socialiste, qui est le plus nombreux, le plus compact, le plus discipliné et le mieux organisé de tous les partis politiques du monde entier, serait au Reichstag en forte majorité.

La situation parlementaire actuelle est donc purement fictive. Elle repose sur une mesure législative artificielle qui, à la longue, ne résistera pas à la terrible poussée du socialisme montant.—Le seul rempart solide contre le débordement des idées subversives en Allemagne est le catholicisme. Le peuple catholique allemand, qui, dans sa grande masse, est aujourd'hui encore foncièrement religieux, oppose à la propagande socialiste une force de résistance incomparablement plus grande que le peuple protestant. L'influence relative du catholicisme grandit même d'année en année par suite de la diminution si considérable que la natalité subit surtout parmi la population protestante. D'après le dernier recensement, les catholiques forment en Allemagne 366 9-10 et les protestants 615 9-10 par mille habitants. Dans le royaume de la Prusse, la population est de 363 1-10 pour les catholiques et 618 9-10 pour les protestants, et cependant, à l'heure actuelle, déjà en Prusse le nombre des enfants catholiques en âge scolaire égale presque celui des protestants. L'avenir est à la jeunesse, donc au catholicisme. Le prétendu christianisme sans dogme, ouvertement professé déjà par Guillaume Ier et plus encore par Guillaume II, descendant dans les classes populaires protestantes, s'est traduit en impiété et en esprit révolutionnaire, tout comme le voltairianisme de la société française du XVIIIe siècle. Le catholicisme est resté le seul fondement solide sur lequel la dynastie des Hohenzollern puisse s'appuyer. Cette situation ne fera que s'accumuler encore à l'avenir, grâce à l'écart si notable entre la natalité dans les familles catholiques et les familles protestantes (en moyenne cinq contre trois).

L'empereur et son entourage immédiat paraissent aveuglés sur le danger dont la décomposition du protestantisme menace la dynastie, l'Etat et la société. Ils sont loin surtout d'estimer à leur juste valeur les réserves profondes de forces défensives monarchiques et sociales que recèle encore la grande masse du peuple catholique allemand. De temps à autre, il est vrai, Guillaume II gratifie l'un ou l'autre représentant de l'Eglise catholique d'une abondante aspersion d'eau bénite de cour: mais, au fond, il est resté très hostile au catholicisme. L'impératrice ne fait même guère mystère de son étroit fanatisme antiromain. Le parti du centre, qui, autrefois, sous Windthorst, était un parti d'opposition et marchandait à Bismarck tous les crédits jusqu'au dernier liard, est aujourd'hui complètement domestiqué et vote toutes les propositions gouvernementales presque sans les discuter. Si le chef incontesté, quoique non officiel, du centre actuel, Jules Bachem, de Cologne, prétend que le centre est encore tel qu'il a été et qu'il est et qu'il restera à l'avenir, cette affirmation est en contradiction manifeste avec les faits les plus probables, abstraction faite même de l'*interconfessionnalisme*, cette triste nouveauté préconisée par Bachem à l'instigation du gouvernement de Berlin. Néanmoins, le gouvernement continue à traiter les catholiques comme des citoyens de seconde classe. Cette situation est docilement et humblement acceptée. Il ne vient même pas à l'idée des catholiques allemands qu'un ministère prussien puisse être, comme l'ancien ministère hollandais, par exemple, composé de catholiques et de conservateurs protestants dans la proportion des forces respectives que ces deux partis prêtent au gouvernement au sein du Parlement. Le professeur Marti Spahn, si tristement célèbre par son esprit moderniste et son bizantinisme intéressé, vient de publier une brochure dans laquelle il approuve platement l'empereur pour avoir appelé au gouvernement prussien, en dehors de conservateurs protestants, encore des ministres appartenant au parti national libéral. Il admet comme chose tout à fait naturelle et hors de discussion que le parti auquel il appartient lui-même, le parti du centre, soit exclu du ministère et admis seulement à soutenir le gouvernement, alors surtout qu'il s'agit de prendre la responsabilité des mesures les plus impopulaires. La profession de la foi catholique et surtout l'adhésion au parti du centre constituent aujourd'hui encore, en Allemagne, une tare qui rend inapte à toute haute fonction politique ou administrative. Le plus triste de cette situation, c'est qu'elle est acceptée avec une humiliante docilité par le parti du centre, au risque de faire perdre au parti toute sa popularité et pour lui sa puissance électorale.

La lettre de la princesse Anne de Hesse.—Comment cependant expliquer cet aveuglement de l'empereur qui sape lui-même la base sur laquelle repose tout l'avenir de sa dynastie? Au fond de l'âme de Guillaume II existe encore toute la haine traditionnelle de ses ancêtres protestants contre le catholicisme. Elle est d'autant plus profonde et plus violente que la politique contraint généralement l'empereur à dissimuler ses vrais sentiments. De temps à autre, cependant, ces sentiments se font jour ainsi que cela s'est produit lors de l'incident suivant: On sait que la princesse Anne de Hesse, veuve du landgrave Frédéric-Guillaume de Hesse, et fille du prince Charles de Prusse, s'est convertie au catholicisme.

A cette occasion, Guillaume II envoya un télégramme à sa cousine pour lui faire savoir que, *si elle persistait dans sa conversion, elle serait exclue de la maison de Hohenzollern et que lui, chef de la dynastie, interdisait à tous les membres de cette maison souveraine d'entretenir des rapports quelconques avec la convertie.*—Ce télégramme fut confirmé par une longue lettre autographe dans laquelle l'empereur, se laissant emporter par un violent accès de "fureur protestante", dénigrait le Pape, les évêques et les prêtres catholiques.

Voici textuellement les passages principaux de la lettre:

Je hais (*hasse*) cette religion que tu as embrassée... *Tu accèdes donc à cette superstition romaine dont je considère la destruction comme le but suprême de ma vie.*

Cette lettre a été donnée par le landgrave à Mgr Kopp. Le défunt cardinal l'a soigneusement conservée comme un document précieux; mais il n'en a fait aucun usage pour que les catholiques allemands ne fussent pas ébranlés dans leur confiance envers l'empereur.

Aujourd'hui, après le décès du cardinal, de nombreux journaux publient des extraits de cette lettre. Les catholiques en sont consternés. Déjà ils s'apprêtaient à célébrer, en 1915, par de grandes fêtes, l'anniversaire de l'annexion de la province rhénane à la Prusse. Le document qui vient d'être lancé dans la publicité est singulièrement fait pour refroidir l'enthousiasme des catholiques pour ces fêtes. Certes, leur fidélité au principe monarchique et à la dynastie régnante n'en sera pas ébranlée; mais ils seront peut-être guéris d'un byzantinisme qui était devenu comme une maladie contagieuse, et ce sera d'autant mieux.

Peut-être l'empereur se convaincra-t-il, lui aussi, qu'il a complètement manqué ce qu'il a considéré comme le but suprême de sa vie. Le catholicisme, comme religion, n'a jamais été si prospère en Allemagne. D'autre part, le protestantisme est en pleine décomposition, et alors qu'à l'avènement de Guillaume II le groupe socialiste du Reichstag comptait dix membres, il en a aujourd'hui cent dix et en compterait trois cents si la législation électorale tenait loyalement compte de la situation de fait.

Le plus grand besoin d'un peuple est d'être gouverner; son plus grand bonheur, c'est d'être bien gouverné.

écrasé par sa chute, et Magua lui-même dut quitter un abri qu'il avait trouvé à peu de distance de l'endroit où Oeil-de-Faucon était venu le chercher.

Celui-ci le vit alors sortir d'une sorte de grotte où il s'était dissimulé. Le Renard-Subtil passa froidement sur le corps de son dernier guerrier; il franchit d'un bond une large anfractuosité de la montagne, et gagna sur les rochers un point écarté d'où il pouvait braver les efforts et les menaces de David, qui avait ramassé une seconde pierre et dont les yeux brillants d'indignation indiquaient une étonnante ardeur. Il devint dès lors évident pour lui, comme pour ses ennemis, qu'il allait bientôt se trouver hors de tout danger; pour assurer sa fuite il n'avait plus qu'à franchir d'un saut un précipice, au delà duquel il retrouverait toute sécurité. Sa conviction sur ce point était si profonde, qu'il s'arrêta avant de prendre son élan, et jeta sur le chasseur un regard ironique et méprisant, puis il lui cria:

"Les blancs sont des chiens! Les Mohicans, les Delawares sont des femmes! Magua, le grand chef, le courageux guerrier, laisse leurs cadavres sur les rochers afin qu'ils servent de pâture aux corbeaux! Magua est un grand chef, un vaillant guerrier! Les blancs sont des chiens!"

Ayant prononcé avec emphase ces paroles, il poussa un éclat de rire effrayant, puis se décida enfin à prendre son élan pour franchir le dernier obstacle qui le séparait encore de la liberté; mais il fut trompé dans son attente; ses pieds n'atteignirent pas le roc sur lequel il voulait sauter, il retomba en arrière; ses mains seules, jetées en avant, purent saisir quelques broussailles auxquelles il se retint sur le bord de l'abîme, il resta là suspendu au-dessus du gouffre.

Oeil-de-Faucon, toujours arrêté au milieu des victimes sanglantes de Magua, ne le perdait point de vue. Cet intrépide guerrier, dont tous les muscles étaient si solides, sentait ses membres agités d'un tel tremblement, que le bout de son fusil à moitié levé flottait en en l'air comme une feuille sèche agitée par le vent. Le Renard-Subtil, dans la situation piteuse où il se trouvait, n'avait point perdu la tête, il ne se consuma point en efforts inutiles; sentant sa main solidement fixée, il laissa son corps retomber de toute la longueur de ses bras; il appuya, pour se reposer un instant, ses pieds sur un escarpement de rocher, puis, rassemblant ses forces, il essaya de remonter sur la crête du plateau qu'il voulait atteindre. Sa tentative réussit; il parvint à ramener ses genoux sur le bord de la montagne.

Le chasseur, immobile et attentif, le coucha en joue au moment où il était ainsi replié sur lui-même. Par un effort surhumain de volonté, son fusil se fixa dans ses mains plus calmes, et il lâcha son coup. Les bras du Huron se détendirent subitement, ses genoux lâchèrent l'appui de la montagne, et il retomba en arrière, jetant encore une malédiction à son ennemi. Il roula comme une masse inerte, de rocher en rocher, sans pousser une plainte, jusqu'au fond de l'abîme qui devait lui servir de tombeau.

XXV

Le lendemain, au lever du soleil, le camp des Delawares ne présentait plus que des scènes de désolation et de douleur. Il ne s'agissait plus de marcher aux armes; l'enthousiasme guerrier qui s'était emparé la veille de toute la nation était vite tombé: les Delawares avaient vengé leur ancienne inimitié et leur nouvelle querelle avec les Mingos; la peuplade de ces derniers était détruite, les vieillards et les quelques femmes qui restaient encore ne pourraient jamais rejoindre leur pays d'origine et reconstituer la tribu. Le campement qu'avait occupé la peuplade vaincue offrait à l'oeil le plus triste spectacle; des nuées de corbeaux se disputaient leurs restes hideux, que personne n'avait pu songer à ensevelir. Ces lugubres oiseaux poussaient des cris sinistres, s'abattant par bandes sur les monceaux de cadavres; puis, repus, lassés, ils reprenaient leur vol vers la forêt, emportant dans leurs serres des débris sanglants qu'ils laissaient tomber dans l'espace quand, de leur oeil vif et perçant, ils distinguaient dans les bois d'autres cadavres laissés sur les divers champs de bataille où les hasards d'une lutte aussi meurtrière qu'acharnée avaient promené, de l'aube jusqu' la nuit, la dévastation et la mort. Les frontières des Etats européens offraient souvent de pareils spectacles; il est pourtant vrai de dire que jamais les résultats effrayants de la vengeance indienne ne s'étaient montrés sous des aspects plus hideux et plus repoussants: les vaincus s'étaient défendus jusqu'au dernier pour mourir tous: Magua semblait avoir été la dernière victime tombée sous les coups des Delawares. Les vainqueurs étaient si acharnés, si hors d'eux-mêmes, que l'ennemi le plus inoffensif avait été immolé à leur haine et à leur fureur encore inassouvies.

Il est impossible d'imaginer une victoire plus complète, et pourtant le soleil levant trouva toute la tribu des Lenapes dans les larmes de la désolation; contrairement à toutes leurs habitudes, ils ne faisaient entendre aucun chant de triomphe, aucun cri de victoire. Le dernier guerrier resté sur le champ de bataille avait, comme c'était son devoir, visité tous les cadavres, pour s'assurer que toutes les chevelures avaient bien été enlevées; il était rentré, chargé de ses hideux trophées, et portant sur toute sa personne des traces sanglantes de la mission qu'il venait de remplir; mais, au lieu d'annoncer la victoire, comme de coutume, par ces appels retentissants qui font d'ordinaire connaître le nombre des ennemis scalpés, il s'était glissé dans le camp en silence, et était venu se joindre au plus vite aux lamentations de ses concitoyens. Une douleur immense, vivement partagée par tous, une émotion poignante, à laquelle personne n'échappait, prenait la place de l'orgueil satisfait; les plus vives démonstrations du chagrin remplacèrent pour cette fois les acclamations de la victoire.

On n'eût pas trouvé dans tout le camp une seule cabane qui ne fût abandonnée et déserte; les vieillards, les femmes, les enfants, et tous les guerriers qui avaient survécu à la terrible lutte de veille étaient rassemblés dans un vaste champ voisin, tous rangés en cercle et absorbés dans un silence morne et solennel. Les rangs, les âges, les sexes étaient confondus; l'émotion générale ne laissait plus de place aux distinctions ordinaires et si fidèlement gardées, d'habitude, par les sauvages. Au centre de cet immense cercle et groupés autour de deux cadavres, se trouvaient les objets de cette vive et douloureuse sympathie; tous les yeux étaient tournés vers eux.

Tout ce qui restait de la noble et généreuse fille de Munro reposait maintenant sous une sorte de catafalque improvisé avec les robes des jeunes Indiennes et d'autres étoffes grossières jetées en hâte sur des branches flexibles. Le corps de Cora avait été déposé sur une litière également disposée pour la circonstance et ornée de plantes et de fleurs odoriférantes. Autour de ce funèbre appareil se tenaient six jeunes filles delawares, que leurs chevelures noires, abandonnées au gré des vents, couvraient comme d'un voile de deuil; elles étaient immobiles, tremblantes, éplorées; à peine paraissaient-elles avoir assez de force et de résignation pour jeter de temps en temps quelques fleurs sur la dépouille mortelle de la jeune fille blanche.

On avait également déployé sur le corps de la malheureuse victime de Magua de longs voiles qui la dérobaient tout entière aux regards; son visage lui-même, qui avait porté l'empreinte d'un si mâle courage et d'une si haute vertu, était caché pour jamais; on ne verrait plus son front élevé et pur, ses yeux brillants, son sourire un peu altier, mais qui trahissait tant d'intelligence et de volonté.

Munro, faiblissant sous le poids de sa douleur, était assis ou plutôt affaissé à ses pieds. Il inclinait jusqu'à terre sa tête vénérable, tant de fois fièrement relevée au milieu des combats, et maintenant courbée par le coup qui l'atteignait, comme aussi par la résignation chrétienne avec laquelle il acceptait la volonté de la Providence. Quand il se relevait pour chercher un instant du regard la litière où reposait le corps de son enfant, l'expression déchirante de sa douleur navrait tous les coeurs.

Le pauvre maître de musique, David la Gamme, se tenait auprès de lui; il demeurait là, presque sans mouvement, le visage exposé aux rayons brûlants du soleil, tournant sans cesse ses regards expressifs vers le vieux commandant. Il semblait partagé entre la pensée du devoir qui lui incombait de consoler ce malheureux père, devenu, en des circonstances si déchirantes, son ami, et l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de rencontrer des paroles capables d'adoucir cette douleur. Pour la première fois peut-être, il constatait en lui-même la faiblesse de son art, et il semblait mener, en même temps que le deuil de la jeune fille, celui de l'harmonie; de temps à autre pourtant ses yeux se tournaient vers le livre sacré qu'il tenait à la main, et il se disait qu'aucune consolation humaine ne pouvant être offerte à Munro, il trouvait dans la poésie inspirée du royal prophète des accents dignes d'un semblable sujet. Il paraissait un instant reprendre courage, il feuilletait rapidement les pages du psautier: les chants les plus tristes, les plus lugubres, le tentaient tour à tour; mais il ne s'arrêtait à aucun d'eux, tous lui semblaient encore trop au-dessous d'un pareil chagrin. Parfois il semblait fixé; il allait prendre son instrument et entonner le cantique de son choix; mais soudain ses lèvres tremblaient; il secouait douloureusement la tête, et sa main fébrile tournait de nouveau les pages du livre inspiré.

Heyward aussi regardait Munro. Ce jeune homme si courageux et si ferme paraissait presque aussi abattu quele vieillard; ses larmes coulaient en abondance, malgré les efforts héroïques qu'il faisait pour les retenir, se disant que c'était à lui qu'incombait le soin d'être fort et énergique pour Munro et son dernier enfant.

A quelques pas, en face de ce groupe funèbre, le cadavre d'Uncas reposait sur un tertre; il était assis plutôt que couché, gardant dans la mort une attitude martiale.

(*A suivre*).

A OTTAWA

Les élèves de langue anglaise de l'Université d'Ottawa se permettent des incartades.

Ottawa, 15.—Sous prétexte de protester contre le départ du Révérend Père Fallon de l'Université d'Ottawa, les élèves de langue anglaise de cette institution ont manifesté bruyamment hier dans les rues de la ville, surtout dans les quartiers canadiens-français.

L'agitation a commencé ce matin à l'Université même où les pensionnaires de langue anglaise ont fait du tapage, malgré les efforts calmes et dignes des surveillants. Après le déjeuner, ils se sont formés en rangs, ont atteint les externes et sont partis en parade en chantant les airs habituels de l'Université et portant qui des barreaux de chaises, qui des bâtons de hockey, etc. Les quolibets et les insultes aux Canadiens-français pleuvaient drus, heureusement que ces derniers ont eu le bon esprit de lever les épaules et de prendre en pitié ces jeunes étourdis "qui ne savaient ce qu'ils faisaient".

La cohorte s'est rendue d'abord à la résidence du Dr Freeland à l'adresse de qui on a dit et chanté toutes les insanités que des polissons peuvent inventer.

De là on est descendu à la Basse-Ville et l'on a manifesté devant le palais archiépiscopal, sans aucun respect pour Sa Grandeur Mgr Gauthier ni pour le voisinage de la Basilique. On a acclamé le nom du Père Fallon et l'on a crié des insultes aux prêtres canadiens-français. De là on s'est rendu à l'hôpital général où l'on a fait une ovation au Père Finnigan, qui suit actuellement un traitement. On a passé de nouveau devant la Basilique en chantant, sans aucun respect pour le temple sacré et l'on s'est rendu sur le parc Major, près du bureau de poste où l'on a prononcé des discours en protestant contre le départ du Révérend Père Fallon. On a décidé, séance tenante, de ne pas se rendre à l'Université pour le dîner et d'avoir une grande assemblée de protestation à la salle Saint-Patrice.

Cette manifestation n'a aucunement dérangé les cours français à l'Université, dans certaines classes supérieures il n'y avait que quelques élèves mais les professeurs ont fait leur besogne comme d'habitude et tous les élèves de langue française sont absolument paisibles et personne n'a répondu aux nombreuses provocations qui leur ont été adressées.

* * *

A deux heures de l'après-midi l'assemblée proposée à la salle Saint-Patrice a eu lieu, de nombreux discours ont été prononcés tous plus échevelés les uns que les autres. Déjà on pouvait remarquer des faiblesses dans les rangs, les plus sérieux voulaient retourner à l'Université et s'entendre avec les autorités, les autres voulaient continuer la manifestation et nommer un comité qui présenterait un ultimatum aux autorités demandant le rappel du Père Fallon.

Il y avait quelques deux cents élèves dans cette manifestation et n'eut été la vigilance de quelques chefs, les rangs auraient vite été brisés même au parc Major, où de nombreux manifestants ont quitté les rangs.

Les autorités de l'Université n'ont rien à dire sur cet incident, mais le public dit bien ouvertement que cette échauffourée n'est pas de nature à donner le tort aux autorités de l'Université et encore moins à l'attitude pacifique et juste de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa.

Et si les manifestants ont cru en imposer aux autorités, et aux Canadiens-français qui réclament leurs droits, ils se sont grandement trompés. Ils ont prouvé tout simplement que le mal est plus sérieux qu'on ne le pense et qu'en certains quartiers on se fiche pas mal du respect dû à l'autorité et des droits légitimes que les autres peuvent avoir.

CROISADE CONTRE LE FEU

Malgré la diminution dans le nombre des feux, cependant, il y en a encore trop qui sont causés par la négligence.

Ce sujet est si étendu, couvre tant de hoses, et est tellement important que ça prendrait des volumes pour tout dire.

Je veux seulement attirer l'attention des citoyens sur l'importance de ce sujet en leur faisant penser à certains dangers pour le feu qui viennent avec le printemps.

Le printemps est la saison durant laquelle tout le monde devrait faire leur grand ménage et débarrasser leurs bâtisses et les entours de tout ce qui n'est pas nécessaires tel que la paille, le foin, les papiers, les guénilles, etc., etc.

Les entours de l'écurie devraient être aussi nettoyés et toute la paille, le foin et le fumier qui auraient pu s'accumuler durant l'hiver devraient être enlevés et enfin tout ce qui pourrait être dangereux pour le feu.

Les nids d'oiseaux ou les feuilles, qui auraient pu s'accumuler dans les dalles, devraient être enlevés afin d'éviter le feu par les étincelles sortant de la cheminée.

Les tuyaux et les cheminées devraient être inspectés, et si on y trouve quelque chose de dangereux, on devrait le faire disparaître.

Les allumettes devraient être mises dans une boîte métallique et dans un endroit où les enfants ne peuvent les atteindre. Souvenez-vous que les allumettes sont très dangereuses dans les mains des enfants, mais qu'elles sont aussi dangereuses dans les mains des personnes négligentes. Neuf-dixième de nos incendies sont causées par une allumette ou par un bout de cigare ou de cigarettes jeté négligemment, encore allumé. On devrait défendre de fumer dedans ou autour des écuries, manufactures où il y a de la gasoline ou toute autre huile dangereuse, et des avis à cet effet devraient être affichés dans toutes ces places.

Quand ces bâtisses sont tout près d'un trottoir public, aucun espace ne devrait être laissé entre la bâtisse et le trottoir où les saletés peuvent s'accumuler, car une allumette, un cigare ou une cigarette allumé peut y mettre le feu. S'il y a des châssis à l'égalité ou plus bas que le trottoir, ces chassis devraient être protégés par des grilles assez fortes afin d'empêcher les passants de casser ces vitres, et il devrait y avoir aussi des vitres à l'épreuve du feu.

La négligence dans la manière de manipuler la lumière dont on se sert tous les jours ainsi que les poêles, tuyaux, fournaises, benzine, gasoline, pétrole, etc., est aussi la cause de bien des incendies et tout le monde devrait prendre toutes les précautions nécessaires et toujours y penser quand il manipule des choses aussi inflammables.

Une autre cause de bien des incendies et qui peut être diminuée si les personnes intéressées veulent bien y penser, c'est le feu causé par la combustion spontanée. Ce feu mystérieux vient de guénilles ou de linges dont on se sert pour nettoyer les machines, les lampes, ou pour huiler le plancher. Toutes les huiles sont dangereuses, mais l'huile de lin crue est la plus dangereuse. Quand on s'est servi de ces linges qui sont imbibés d'huile, trop souvent on les jette sans précaution dans une boîte de bois ou dans une armoire, ou dans un coin tout près du poêle, ce qui ne devrait jamais se faire. Tous ces linges ou cotonnades imbibés d'huiles de toutes les sortes devraient être détruits aussitôt que l'on a fini de s'en servir, ou déposés dans une boîte métallique.

Toutes les manufactures et les magasins devraient être balayés au moins une fois par jour, et toutes ces balayures devraient être brûlées immédiatement ou déposées dans une boîte métallique avec un bon couvert afin que le feu ne se propage pas s'il venait à se déclarer dans ces balayures.

Des pratiques contre le feu devraient être inaugurées dans toutes les manufactures de la Cité, afin que toutes les personnes qui travaillent là deviennent familières avec les moyens de sorti en cas de feu et avec les appareils privées pour éteindre le feu.

Dans toutes les manufactures et places publiques les portes devraient s'ouvrir en dehors afin de ne pas retenir les personnes en dedans en cas de feu.

L'inspection que les pompiers de la Cité font à présent aide beaucoup à faire disparaître et à prévenir bien des dangers pour le feu, mais on ne peut pas faire tout cela seul, et c'est dans ce but que je demande l'appui de tous les citoyens.

La Section 9 du By-Law No. 999 de la Cité de Saint-Boniface pour la suppression du feu se lit comme suit:

"Personne ne devra allumer, maintenir ou aider à maintenir aucun feu exposé dans la Cité, excepté quand elle sera munie d'un permis du chef des pompiers. Ce feu devra être dans un four en brique ou en métal, approuvé par lui, ou sous autres conditions qu'il pourrait suggérer; ces conditions devront toujours être faites de manière à sauvegarder la propriété contre le feu, et celui qui obtiendra ce permis sera obligé de toujours avoir contrôle sur ce feu, et tous les charbons ainsi que les cendres devront être éteints quand on aura fini de ce feu. Ces feux ne seront permis que le jour, c'est-à-dire entre le lever et le coucher du soleil."

Section 10.

"Toutes cendres chaudes ne devront être déposées ailleurs que dans des vaisseaux en fer ou à une distance d'au moins quinze pieds de toutes bâtisses ou clôtures en bois."

Ces deux sections sont faites pour prévoir aux négligences de beaucoup de citoyens, qui, à ce temps de l'année ont pour habitude de nettoyer leur cour après le souper. Ils allument un feu, travaillent et font brûler pour un certain temps. Quand la noirceur vient et qu'ils sont fatigués, ils laissent tout là et entrent se coucher, ne pensant pas que ce feu qu'ils laissent là peut mettre le feu à leurs bâtisses ou à celles de leurs voisins.

On ne veut pas empêcher de brûler les saletés, etc., qui peuvent être accumulées dans vos cours, mais on veut que vous soyez moins négligents et prêtiez plus à cette cause de bien des feux. C'est dans l'intérêt de chaque individu en particulier et du public en général. Ainsi si quelqu'un désire faire un feu dans sa cour, il pourra le faire sans crainte, pourvu qu'il veuille bien suivre les conditions suivantes:

Personne ne devra allumer de feu dans sa cour quand le vent se sera élevé. Tout feu dans une cour devra être gardé à vue par une personne qui pourra jeter de l'eau feu dans leur cour quand le vent dessus au besoin, et pour cela il devra y avoir au moins un seau d'eau tout près du feu ou un boyau d'arrosage tout près avec de l'eau dedans prête à couler. Ces feux aussi ne devront pas être trop gros et devront être dans le centre de la cour en autant que possible, c'est-à-dire aussi loin que possible des bâtisses et des clôtures; ces feux devront être éteints avant la noirceur et la personne en charge de ce feu devra se tenir les yeux ouverts pour surveiller les étincelles, et s'il en voit revoler il devra abaisser ce feu en versant de l'eau dessus.

Il y a encore beaucoup de choses que j'aimerais à vous recommander afin de sauvegarder la propriété des citoyens contre le feu, mais Monsieur le rédacteur, je ne veux pas prendre trop d'espace dans votre bon journal, merci pour le présent.

J'ai l'honneur d'être,

Votre serviteur,

Léo Marcil,

Chef de Police et Feu.

Saint-Boniface, Man., le 14 avril 1914.

Un plaisant purgatif.—Les Pilules Végétables de Parmelee sont composées pour agir sur l'estomac et les intestins de sorte que leur action porte sur tout le travail alimentaire et d'expectoration. Elles ne fatiguent pas dans leur action mais purgent sans douleur et le plaisir de les prendre n'est égalé que par leur action bienfaisante. Faites seulement de plantes végétales dont les propriétés curatives ont été expérimentées elles ne peuvent que guérir sans causer le moindre mal.

FIERE PROFESSION DE FOI CATHOLIQUE

Le 6 août 1913, le décret suivant fut voté par le parlement de Colombie et devint loi par la signature du Président:

Loi décernant les honneurs publics à rendre à Jésus-Christ.

Le Congrès de Colombie décrète:

Article premier.—A l'occasion du Congrès Eucharistique national qui aura lieu prochainement, en solennel et perpétuel témoignage de la foi et des sentiments catholiques de notre peuple; afin d'obtenir la protection du Très-Haut pour la paix définitive et la grandeur de la République, la nation de Colombie, par ses représentants, rend hommage d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Christ Rédempteur dans l'auguste mystère de l'Eucharistie.

Article 2.—La présente loi sera assemblée, je veux enrégistrer plu cée à l'endroit que l'archevêque de Bogota, primat de Colombie, voudra bien désigner.

Article 3.—Les frais occasionnés par la présente loi seront portés à l'exercice du budget de l'année qui court.

A la clôture des débats, l'honorable Représentant d'Antioquia, Senor Mejia prononça ces paroles remarquables:

"En présence de cette honorable assemblée je veux enrégistrer plus solennellement mon vote en faveur de ce décret, présenté par mon distingué collègue Senor Dr Casas. Sa motion, je crois, ne fait qu'exprimer les sentiments de la Chambre. Ma position au moment où je prends la parole est celle-ci:

Pendant 45 ans j'ai été membre du parti libéral. Durant cette période de ma vie, j'épousai la cause du radicalisme dans sa forme extrême et la plus exagérée. Il eût été étrange en effet qu'il en fût autrement. Mon père était libéral. Mes ancêtres étaient libéraux. Je respirai une atmosphère de libéralisme dans mes années de collège. Tous mes condisciples étaient libéraux, et étant libéral, j'étais naturellement un athée, un persécuteur de l'Eglise, un zélé propagateur des principes anti-chrétiens. Comme je suis d'une nature intransigeante et portée aux extrêmes, j'ai été l'ennemi de Jésus-Christ, de sa doctrine et de son Eglise. Oui, contre le Christ et son Eglise j'ai combattu de tous les moyens en mon pouvoir.

"Mais j'eus la bonne fortune de découvrir mon erreur, de trouver la vraie et unique voie. Oui, profondément répentant de ma vie passée, que je considère maintenant avec horreur, que pour toujours je répudie plein de dégoût, je fais cette solennelle profession de foi en votre présence, dans l'enceinte de cette Chambre:

"Si je me trouve ici aujourd'hui, je le dois à rien moins qu'à la miraculeuse intervention de la divine Providence, car si j'avais persévéré dans les abominations de ma vie passée, dont, grâce à Dieu, je me suis affranchi il y a à peine quatre ans, je ne serais pas dans cette illustre assemblée avec des hommes les plus distingués de mon pays. Je ne jouirais pas du privilège de participer à l'oeuvre patriotique de ceux qui portent un nom si honorable dans la vie publique. Ma vraie place aurait été la cellule d'un condamné. Moi qui, presque jusqu'à présent, ai été l'esclave de toute espèce de scélératesse, menant une vie inavouable, en conséquence directe de l'irréligion, je proclame aujourd'hui que le Christ vit, que le Christ règne, que le Christ triomphe. Et cependant il y a eu quelques conservateurs et catholiques qui tenaient que cette discussion n'aurait point de but utile. Mais le parti conservateur est le défenseur de l'ordre social, et le Christ est le fondement de cet ordre. D'autres pensent qu'il n'y a pas de raison suffisante pour faire mention du nom de Dieu dans cette Chambre ou pour lui faire rendre un hommage public et officiel au nom du peuple de Colombie, et cette opinion méconnaît le fait que Dieu est la vraie base de l'édifice social, le fondement sur lequel repose le monde de l'univers entier.

"Messieurs, de mon malheureux passé j'ai gardé ma franchise et mon courage. Comme j'ai si résolument défendu jusqu'à présent la cause de l'athéisme, ainsi je veux dorénavant reconnaître la foi du Christ, et de tout mon pouvoir je professe et je professerai cette foi. Je suis un croyant, je suis un catholique, et, par conséquent, j'ai rompu chacun des liens qui m'attachaient à mes anciens collègues. Dans cette lutte pour ma foi, je suis prêt à faire tous les sacrifices, même celui de ma vie. Que mes anciens amis m'insultent s'ils le désirent, qu'ils m'attaquent s'ils le veulent. Qu'ils attentent même à ma vie (violentes protestations sur les bancs de l'opposition) Ecoutez-les. Ils commencent déjà à hurler contre moi. N'y faites pas attention. Je les méprise et je les plains.

Senor R. Casar prit alors la parole: "Je félicite très cordialement l'honorable Senor Mejia pour son courageux discours. Si la splendide profession de foi par laquelle l'honorable représentant a conclu un très puissant discours, était le seul résultat de ma motion, je me considérerais comme amplement récompensé. Oui, Messieurs, le Christ vit, le Christ règne, le Christ triomphe."

Un abonné.

Un adjudant aborde un caporal abrité derrière un pince-nez.

—Qu'est-ce que c'est que cela? lui dit-il.

—Mon adjutant, c'est un binocle.

—Et pourquoi que vous portez un binocle? Il me semble que c'est pas d'ordonnance.

—Mon adjutant, c'est parce que je suis myope.

—Mais que moi aussi, je le suis, *myope;* et que si vous portez des binocles, que porterai-je donc, moi, votre supérieur?... *Des télescopes?*

Il fait fuir le mal.—Beaucoup ont été affligés de douleurs et s'en sont libérés avec l'huile électrique du docteur Thomas, à la magique action. Tous ceux qui souffrent de semblables douleurs ne devraient pas tarder à employer ce remède si efficace et sans rival. Il est bon marché mais ce bon marché n'est aucunement expressif de sa valeur.

SOUS LES AUSPICES DU CERCLE LAVERENDRYE

Le R.P. Lortie, O.M.I. donne, devant une salle comble, une éloquente conférence sur la crise ontarienne.

Une salle comble a répondu dimanche à l'invitation du cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C. à venir entendre le R. P. Lortie o.m.i. parler de la question bilingue dans Ontario et de la situation de l'élément français dans cette province.

Mgr Béliveau avait avec empressement accordé son patronage à cette séance publique du cercle LaVérendrye. Dans l'assistance, on remarquait Mgr Dugas, les RR. PP. Carrière, provincial des Jésuites, Lecompte s.j., recteur du collège, Portelance o.m.i., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, Magnan o.m.i., supérieur du Junior, M. le maire Lachance, premier président du cercle LaVérendrye, M. l'échevin Beaupré, ancien président du cercle, MM. les abbés Lee, Deslandes, etc., les juges Prendergast et Prud'homme, etc.

M. Mondor, avocat, président du cercle, présenta le conférencier à l'auditoire en soulignant en quelques mots sa réputation et l'importance de la lutte qu'il conduit en Ontario pour le maintien de la langue française et la conquête des droits de l'école catholique bilingue.

Dès le début le conférencier se réclame avec beaucoup d'humour d'appartenir au "clan" des jeunes bien que d'aucuns soutiennent qu'il prêche des missions depuis tantôt un quart de siècle. Puis il entre dans le vif du sujet. Pourquoi une persécution dans Ontario? Pourquoi les Canadiens-français résistent-ils au règlement 17?

La réponse est simple: c'est que ce règlement viole les droits sacrés de la religion et de la langue.

Le conférencier retrace à grands traits l'histoire des nôtres dans l'Ontario. Le français est la première langue européenne à y pénétrer. Champlain y fait plusieurs expéditions. En 1641, les Français sont déjà établis dans Ontario et instruisent les sauvages. Puis c'est Lamothe de Cadillac qui avec ses 100 compagnons fondent Détroit. Lors de la cession du pays à l'Angleterre, les nouveaux maitres ouvrent l'Ontario aux Anglais et aux Ecossais mais le ferment à l'élément français. C'est trop tard. Les Français y sont et demeureront. Le groupe de Détroit croit lentement et s'augmente des débris des exilés acadiens. Vers 1831, le mouvement d'envahissement commence. Les Canadiens débordent de Québec dans l'Ontario. Prescott, Russell, Glengarry et Stormont sont enlevés puis le nouvel Ontario est attaqué. Reprenant la hache des ancêtres, le colon canadien se fait défricheur ou souvent encore achète la terre mise en valeur par le colon anglais ou écossais. La population orangiste et anglaise recule. Ce recul s'accentue d'année en année. Dans une décade d'autres comtés anglais et protestants auront été transformés en comtés catholiques et français.

La "French Invasion" est maintenant un fait accompli. Deux cent cinquante mille Canadiens-français sont fixés dans l'Ontario. Ils forment la majorité de la population catholique. En politique leur influence se fait sentir dans 15 comtés.

Quel traitement a reçu cet élément dans Ontario? D'abord pleine liberté pour l'école primaire. En 1793, le français est langue officielle au parlement d'Ontario. L'Acte d'Union en consacra le principe pour les écoles séparées. En 1855, les Chambres Unies des deux Canadas confirmèrent ce principe. Cette loi fut toujours respectée dans le Québec mais fut violée dans l'Ontario. En 1863 Scott fit amender la loi donnant aux parents le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue et leur foi. Ce principe fut consacré dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Les Pères de la Confédération voulaient l'égalité entre les deux races au pays. Cette loi fut d'abord reconnue par le parlement d'Ontario. Puis vint la violation des droits du français sur toute la ligne puis une restriction des droits des catholiques. C'est la persécution. L'orateur explique pourquoi il se passe quelques années avant qu'elle éclate ouvertement. De petites concessions sont accordées. Des parcelles de justice sont données à l'élément français jusqu'en 1912. Mais alors viennent de hauts lieux des dénonciations de l'école bilingue. Le gouvernement Whitney croit le moment venu pour supprimer le français. Les loges orangistes partent en guerre contre la "French Invasion" et la domination de Rome. Ontario doit être purgé de l'élément français. Ayant échoué contre les hommes on voulut frapper aux sources de la nation et l'on s'attaqua à la jeunesse, aux petits enfants. Le docteur Merchant fit sa fameuse enquête au cours de laquelle il louange fortement les écoles bilingues mais où il concluait contre. Le gouvernement décida alors que l'anglais serait la seule langue des écoles. En juin 1912, le gouvernement lança sa fameuse circulaire 17. Elle imposait aux écoles bilingues des conditions iniques: inspectorat protestant, disparition presque complète de l'enseignement français, etc. C'était absurde même au point de vue pédagogique.

Devant cette persécution, les Canadiens-français décidèrent de résister. Paraît la circulaire 18 où le tyran Whitney menace, annonce que des poursuites seront prises, que les institutrices perdront leurs brevets. La résistance commençait.

Deux moyens se présentaient. D'abord l'Association d'Education. Le conférencier dit ce qu'elle est, ses origines. Elle naquit de la collaboration de quelques laïques et de quelques prêtres avertis par la persécution qui s'annonçait. Dès 1909 elle se préparait à organiser un congrès et à faire le recensement des Canadiens-français de l'Ontario. 1,250 congressistes répondirent à son appel. Pour que ce congrès se prolongea et ne fut pas une vaine manifestation, on fonda l'Association d'Education. Elle devait diriger la lutte, se tenant toujours à l'avant garde. Tous les groupes français d'Ontario ont adhéré à son programme, sanctionné par son dernier congrès. Le conférencier explique le travail de cette association et ses griefs contre le gouvernement. Une série de congrès régionaux complète le travail d'organisation. Là a été le succès.

En 1912, le gouvernement promulgue le second règlement 17 aussi inique que le premier. L'Association donne l'ordre de la résistance. Elle demande aux parents de signer un bulletin ordonnant à la maitresse de faire sortir les enfants quand entreraient l'inspecteur protestant. Tous signent. Le conférencier raconte avec verve quelques réceptions faites aux inspecteurs protestants: élèves fuyant entre leurs jambes, par les fenêtres, entourant l'école chantant *O Canada, Vive la Canadienne* quand la maitresse quitte sa classe, etc. Il raconte différentes tentatives d'intimidation de la part des inspecteurs protestants. Il met en relief la belle conduite des petites institutrices. Partout, c'est la même résistance.

Afin de rendre plus efficace la résistance et de la compléter, on créa le *Droit*, journal quotidien. En douze mois, il atteignait une circulation de 8,000. Dans les douze prochains mois, ce chiffre augmentera de cinquante pour cent. Le conférencier explique comment se propagea le journal par la voie de comités de jeunes filles dans les différentes paroisses, de conférences dans tous les centres français. Ainsi on a vu une paroisse de 300 familles donner après une conférence 180 abonnés. Les jeunes deviennent les correspondantes du journal. De toutes manières elles participent à la lutte pour le français et leur action est des plus efficace. Il y a maintenant quarante groupes de jeunes filles dans l'Ontario.

Maintenant où vont aboutir les Canadiens-français? A une persécution peut-être encore plus violente. Mais ils poursuivront avec plus de ténacité la lutte et rendront à l'ennemi la position intenable. C'est une guerre de guérillas. S'il faut dix ans nous les prendrons. L'élément français lutte au Manitoba depuis 20 ans et est toujours vivace.

Le conférencier termine par une éloquente péroraison sur la génération présente qui ne veut pas être une génération de lâcheurs.

* * *

Mgr Béliveau remercia en quelques mots le conférencier. La lutte de l'Ontario est nôtre. Si nos frères d'Ontario triomphent c'est aussi pour nous un triomphe. C'est la vie de l'élément français qui est en jeu. Peut-être le dernier spasme de l'orangisme avant de céder devant l'invasion française.

Si la victoire de nos frères dans l'Ontario a pour résultat de nous forcer à faire face à de nouveaux assauts ici dans vingt ans, nous serons prêts alors à y faire face.

ST-BONIFACE

Les funérailles de Mme Philippe Coutu ont eu lieu, hier matin à la cathédrale. Mgr Dugas officia assisté des abbés Leroux et Gagnon.

Les porteurs furent: l'honorable Joseph Bernier, le docteur Lachance, maire, M. J.-A. Beaupré, échevin, M. J.-B. Coté, M. J.-A. Béliveau et M. Ernest Aubin, de Winnipeg.

* * *

M. Albert Contant, fondateur du Norwood Garage, et qui en fut gérant jusqu'à l'automne dernier alors que lui succéda son frère M. Eugène Contant, est de retour d'Europe. M. Albert Contant a passé l'hiver en France suivant des cours d'aviation et de construction d'aéroplane sous la direction du célèbre aviateur Blériot, le premier qui traversa la Manche. M. Contant est maintenant aviateur et a obtenu le brevet de la Fédération Aéronautique Internationale.

M. Contant va immédiatement s'occuper de pousser en ce pays la cause de l'aviation.

* * *

La Manitoba Construction Co. Limited vient d'obtenir sa charte. Les messieurs suivants composent le bureau de direction: Claude Buffet, Paul Grand, Gustave Cottenier, J.-E. Collon, P. Simonot. Le capital de la nouvelle compagnie est de $60,000.00. Elle s'occupera de toutes sortes de construction.

* * *

BAPTEMES

Marie-Thérèse-Antoinette Dérosiers, fille de Télesphore Dérosiers et de Marie Leblanc. Parrain et marraine, M. Edmond Dérosiers et son épouse.

Joseph-Lylois-Léopold-Albert Boivin, fils de Arthur Boivin et de Irma Lemmens. Parrain, M. Albert Delisle; marraine, Mathilde Delisle.

Joseph-Marcien-Magloire St-Onge, fils de Edmond St-Onge et de Delmia Dérosiers. Parrain, M. Magloire Desrosiers; marraine Melle Régina Desrosiers.

William-Henry, fils de Willy Fontaine et de Elise Booker. Parrain M. Wilfrid Fontaine; marraine, Melle Mabel Booker.

Irma-Germana-Güvens, fille de Richard Güovens et de Maria Tanghe. Parrain, Théodore Bockstael; marraine, Louise Vindevogel.

Joséphine-Marie-Thérèse Deniset, fille de François Deniset et de Rachel Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bernier.

* * *

SEPULTURES

Sarah Sherwood, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface.

Joseph Johnson, décédé à l'hôpital Saint-Boniface.

Archiel Dirychere, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de vingt-deux ans.

* * *

La séance donnée par les élèves du Juniorat en l'honneur de Monseigneur l'archevêque a été un beau succès. L'auditoire n'a pas ménagé aux jeunes acteurs les applaudissements pour la belle manière dont ils rendirent le drame et la comédie.

Il y eut présentation d'adresse à Monseigneur qui y répondit par un vibrant discours sur l'oeuvre du Juniorat.

* * *

L'assemblée annuelle des directeurs de la Progressive Investment Ltd. a eu lieu dans les bureaux de la banque Northern Crown. Les élections ont donné le résultat suivant pour 1914: Dr Lachance, président, Dr Laurendeau, vice-président, J.-A. Beaupré, secrétaire, J.-E. Trottier, trésorier.

* * *

La Cour d'Appel a renversé la décision du magistrat Turenne condamnant David Payrot, propriétaire de la librairie Moderne, à une amende de $200 pour vente de livres immoraux. La raison de cette décision, c'est certaines irrégularités dans la conduite de la cause par le magistrat.

Tous les juges ont déclaré qu'il n'y avait aucun doute concernant l'immoralité des ouvrages défendus.

Que M. Peyrot ne désespère pas. Ce n'est que partie remise.

A bientôt.

NOUVEAU PRETRE

Mgr Béliveau confère, dimanche, la prêtrise à M. l'abbé Lambert.

Mgr Béliveau a ordonné, dimanche, à la prêtrise M. l'abbé Lambert. C'est la première ordination à la prêtrise de Mgr Béliveau depuis sa consécration épiscopale. Le R. P. Lecoq o.m.i., assistait comme diacre d'honneur.



Le diacre et le sous-diacre furent MM. les abbés Leroux et Picot.

Au choeur on remarquait Mgr Dugas, vicaire général, R. P. Allard, o.m.i., R. P. Lecompte s.j., recteur du collège de Saint-Boniface, R. P. Blain s.j., R. P. Magnan o.m.i., supérieur du Juniorat, M. l'abbé Deslandes, directeur du Petit Séminaire, le R. P. Duplessis, supérieur des Trappistes, M. l'abbé Messier, aumônier à l'hôpital, MM. les abbés Leroux, Roy et Lamy. Le R. P. deMangelere s.j. agissait comme prêtre assistant et M. l'abbé Brodeur comme maitre des cérémonies.

Le nouveau prêtre est né à Saint-Boniface en 1889 et est le fils de feu le docteur J.-H.-O. Lambert. Sa famille vient de Saint-Cuthbert, province de Québec. Il a fait ses études à l'ancienne école Provencher, rue Taché, puis au collège des Jésuites.

M. l'abbé Lambert avait été ordonné sous-diacre à Montréal, le 21 décembre 1912, par Mgr Bruchési, et diacre, au Petit Séminaire de Saint-Boniface le 22 novembre 1913, par Mgr Langevin.

A l'occasion de son ordination M. l'abbé Lambert a reçu de nombreux cadeaux.

M. l'abbé Lambert a chanté les Vêpres dimanche après-midi et dit sa première messe, hier matin, au couvent des Soeurs Grises. Il officiera à la grand'messe dimanche prochain.

Durant l'après-midi, M. l'abbé Lambert a reçu chez sa mère Mme Lambert, 50 rue Dumoulin.

UNE EXPLOSION DE FANATISME EN ONTARIO

La minorité anglaise prétend qu'il n'est pas permis à la la majorité française de faire enseigner sa langue dans les écoles du district de Glengarry.

Cornwall, Ont., 16.—Une cause a été plaidée devant le juge Sir Glenholme Falconbridge, hier matin, en cour d'assises, qui ne pourra manquer de susciter un grand intérêt dans toutes les provinces du Dominion. C'est encore la question des écoles bilingues qui revient sur le tapis.

Le district de Glengarry a été d'abord peuplé par des Highlanders écossais, mais des Canadiens-français de l'ouest de la province de Québec s'y sont établis et ont réussi peu à peu à constituer la majorité. Les enfants canadiens-français sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux que les autres enfants parlant la langue anglaise. Jusque au mois de décembre dernier les citoyens écossais avaient cependant réussi à faire élire des commissaires d'école parlant l'anglais. Mais les choses ont changé et en décembre tous les commissaires étaient d'origine française. Cependant, par courtoisie, les Canadiens-français offrirent à leurs concitoyens de nommer un d'entre eux comme commissaire.

Les Ecossais crurent qu'il n'était pas à propos d'accepter qu'il ait pas à propos d'accepter cette offre et refusèrent. Les Canadiens-français surpris de ce refus durent choisir un commissaire de leur race. Le secrétaire-trésorier, qui était Ecossais, refusa à son tour de remplir les fonctions et il fallut le remplacer par un autre secrétaire, M. Lefaivre, un marchand de Green Valley.

Les adversaires de commissaires actuels prétendent que ceux-ci n'ont pas tenu de réunions régulières, qu'il n'a pas été fait de minutes des délibérations et se plaignent que les commissaires aient engagé une institutrice parlant le français, Melle Huot.

Aussitôt après cette nomination, les contribuables de langue anglaise commencèrent à écrire aux commissaires, prétendant que la nouvelle institutrice n'était pas qualifiée. Des lettres furent adressées à M. J.-E. Jones, inspecteur des écoles séparées pour le district d'Ottawa. Le 21 janvier, M. Jones convoquait une réunion des syndics pour s'occuper de la question et à cette réunion, il fut résolu que Melle Huot n'avait pas les qualifications requises par les règlements, et elle fut en conséquence congédiée.

Quand cette résolution fut adoptée, M. Jones donna instruction aux syndics de faire publier une annonce dans les journaux pour avertir qu'une institutrice de seconde classe était demandée et que, s'ils ne pouvaient en trouver, ils pourraient se contenter d'en choisir une de troisième classe. Il déclara que les syndics pouvaient même faire mentionner qu'une institutrice parlant le français aurait la préférence. Les syndics firent insérer des annonces en conséquence dans le "Toronto Globe", le "Temps", le "Droit". Il était mentionnée dans ces annonces que les syndics désiraient engager une institutrice parlant les langues française et anglaise.

Les réponses furent nombreuses. Toutes les applications étaient faites par des jeunes filles canadiennes françaises. L'inspecteur Jones crut à propos de protester contre la manière dont l'annonce avait été faite. Il prétendit que les mots employés indiquaient que seule une Canadienne-française pourrait obtenir l'emploi. Dans l'intervalle, Melle Sénécal, de Buckingham, écrivit aux commissaires d'écoles, puis se rendit chez M. Jones, à Ottawa, et lui remettait son certificat. Ce certificat lui permettait d'enseigner le français et l'anglais, pourvu que le département de l'instruction publique le lui permit.

Le dernier jour de janvier, M. Jones écrivit de nouveau aux syndics pour les avertir que le texte les annonces qu'ils avaient fait insérer dans les journaux ne répondait pas aux exigences de la loi, et en même temps il leur donnait instruction de faire publier une nouvelle annonce pour demander une institutrice. Cette lettre fut reçue par les syndics le 3 ou le 4 février. Mais les syndics ne crurent pas devoir s'en occuper, ils trouvèrent que les vexations commençaient à se prolonger un peu trop. En conséquence, ils refusèrent de se soumettre aux instructions de l'inspecteur Jones et le 5 janvier ils retenaient les services de Melle Sénécal.

Dès le lendemain Melle Sénécal était à son poste "avec la permission verbale de l'inspecteur Jones" dit-elle. Une heure chaque jour elle enseignait le français. Mais cela ne fit pas l'affaire des citoyens de langue anglaise qui se mirent aussitôt à protester. Une correspondance volumineuse s'échangea entre l'inspecteur Jones et la minorité de langue anglaise. Cette minorité se mit même en rapport avec les autorités du département de l'instruction publique et parvenait, le 17 février, à faire écrire par les autorités de ce département une lettre à l'inspecteur Jones l'avertissant, et nous traduisons mot à mot, d'avertir les syndics d'une manière claire que s'ils engageaient une institutrice connaissant le français ou non il n'y avait aucune méthode légale permettant le français comme sujet d'étude dans cette école".

Les syndics indignés, ne jugèrent pas à propos de répondre, mais persistèrent à vouloir retenir les services de Melle Sénécal comme institutrice. Et depuis cette époque Melle Sénécal enseigne le français une heure chaque jour.

Exaspéré de la persistance des syndics canadiens-français à faire enseigner le français, un groupe de citoyens se réunit, et le 24 février un nommé Donald D. McDonald demandait l'émission d'un bref d'injonction pour défendre aux syndics de laisser se prolonger les services de Melle Sénécal, de continuer à lui payer un salaire et enfin "défendant l'enseignement de la langue française à l'école de la section." La motion fut présentée au juge Lennox à Toronto, il y a deux semaines. Le juge ne voulut pas se prononcer sur le champ.

Hier la cour était encombrée de témoins. Les uns jurèrent que la majorité des contribuables parlaient le français. Les syndics se défendirent avec énergie et protestèrent qu'ils avaient agi avec bonne foi. Mais le juge Lennox leur fit remarquer qu'ils auraient dû faire plus de cas de la lettre qu'ils avaient reçue du département de l'instruction publique. Les syndics, par l'intermédiaire de leur aviseur légal, répondirent que la cour n'avait pas juridiction et que l'acte des écoles séparées ne permettait qu'au ministre de l'instruction publique de se prononcer sur une semblable question et de régler la difficulté.

"Je préfère réserver ma décision pour plus tard, a dit le juge Lennox, afin de pouvoir étudier plus à fond les questions légales qui ont été soulevées. Si j'avais à me prononcer aujourd'hui, je serais obligé de déclarer l'engagement de Melle Sénécal, absolument illégal, et qu'elle ne possède pas les qualifications exigées par la loi. Je devrais de plus, sans hésitation, déclarer que l'usage et l'enseignement de la langue française dans cette section n'est pas autorisée. Je préfère réserver à plus tard mon jugement afin d'étudier plus à fond les objections qui ont été présentées et particulièrement la question des frais à payer, car là il ne faut pas oublier que la bonne foi des syndics doit être prise en considération."

Mtre J.-A. Chisholm, de Cornwall, MacDonnell et Costello, d'Alexandria, occupaient pour le requérant, M. McDonald et Mtres J.-A. McIntosh et D. Danis représentaient les syndics.

La salle d'audience était bondée de personnes qui s'attendaient à des déclarations sensationnelles. Mais elles ont été désappointées.

L'espace est au lieu ce que l'éternité est au temps.

* * *

Toute machine a été mise en jeu par esprit qui s'est retiré.

* * *

La lumière est une humidité divine.

M. LANE REFUSE LA CANDIDATURE

Il ne sera pas candidat libéral dans le comté de LaVérendrye.

Mercredi après-midi dernier, une convention réunie à Sainte-Anne des Chênes a offert la candidature libérale dans LaVérendrye à M. J.-W.-A. Lane, ancien échevin de Saint-Boniface et maintenant résidant à Sainte-Anne des Chênes.

Cinq noms furent mis de l'avant: M. Lane, M. Seymour, de Giroux, MM. A.-L. Lemieux et Louis Gagnon, de Winnipeg, et M. Alfred Hood, de Giroux. M. Lane recueillit la majorité des votes. Sa nomination fut ratifiée unanimement.

* * *

M. Lane n'était pas présent à la convention et n'a appris que par les journaux qu'il avait été choisi pour faire la lutte à M. J.-B. Lauzon.

Rencontré, samedi après-midi, M. Lane nous a déclaré qu'il n'acceptait pas la candidature et qu'il ne le pouvait dans les circonstances actuelles. C'est plus qu'une candidature contre M. Lauzon. Ses affaires personnelles et surtout certaines de ses opinions ne lui permettent pas d'accepter une telle candidature.

MUNICIPALITÉ DE RITCHOT

SOUMISSION POUR NIVELER.

Des soumissions pour faire les travaux de nivellement qui seront nécessaires dans les chemins ci-dessous mentionnés seront reçues par le soussigné jusqu'au vingt-huitième jour d'avril 1914.

De la station Willard jusqu'au chemin Sainte-Marie, environ 3 milles;

De Niverville jusqu'au chemin Sainte-Marie, environ 4 milles;

De Niverville Nord jusqu'à la section 12, environ 3 milles;

Du chemin de Niverville à la ferme de M. Simpson et de là au chemin Sainte-Marie, environ 4 milles;

De la traverse de Sainte-Agathe, du côté Est, jusqu'aux limites des terres, environ 2 milles.

On peut prendre certaines informations au sujet de ces travaux en faisant application au bureau du secrétaire-trésorier à Saint-Adolphe ou au bureau de M. Mainville dans la Salle Municipale à Saint-Adolphe.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque au montant de cinq pour cent de la somme totale de la soumission.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque ainsi accepté.

La Municipalité Rurale de Ritchot se réserve le droit de refuser, d'accepter toutes et chacune des soumissions et ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune autre soumission. Les soumissions sont données pour chaque chemin séparément. Toutes les soumissions devront être marquées "Soumission pour niveler les chemins", et devront être adressees et déposées à la malle ou livrées au soussigné.

C. GAUTHIER,
Secrétaire-Trésorier,
Saint-Adolphe, Man.